



www.agglo-compiegne.fr

**ARC**
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE


Ville de
Compiègne

L'ARC & LA VILLE DE COMPIÈGNE

LE BULLETIN ANNUEL | JANVIER 2019

ACHAT • LOCATION • VENTE • GESTION LOCATIVE



Votre agence immobilière
à Compiègne



GER'IMMO

20, Place du Change
60200 Compiègne

Tél : 03 44 86 01 02

Courriel : contact@ger-immo.com

www.ger-immo.com

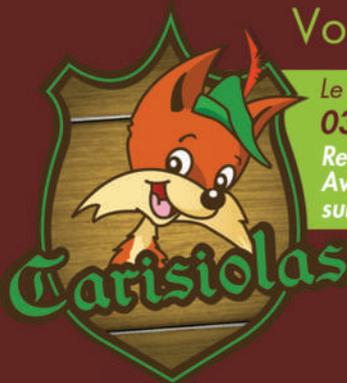
Au service de vos projets immobiliers depuis plus de 20 ans,
GER'IMMO vous accompagne dans l'achat, la vente
et la gestion de vos biens à Compiègne et ses environs :
Maisons, Hôtels particuliers, Appartements.

Votre Parc de loisirs ouvre ses portes le 1^{er} avril

Le Chemin des Vaches - 60400 CRISOLLES (D932 - à 10 min de Noyon)

03 44 09 01 73 - infos.carisiolas@gmail.com - www.carisiolas.com

Remise de 4€ sur le Parcours
Aventure en Hauteur
sur présentation de l'annonce.



"Organisation d'anniversaire et
Enterrement de vie de garçon !"

Venez découvrir nos animations
au cœur de notre village médiéval !

**VILLAGE
MÉDIÉVAL**

Entrée à partir de 7€



Venez vous défier avec
notre nouvelle activité
l'Archery Tag !



SOMMAIRE

Éditorial du Maire de Compiègne et Président de l'Agglomération	P02
Le Conseil municipal	P04
le Conseil d'Agglomération	P06
Stratégie & Finances	P08
Attractivité du territoire	P10
Développement durable	P26
Déplacements & patrimoine	P34
Services à la population	P42
Communes de l'ARC	P58



Directeur de la publication :
Philippe MARINI

Co-directeur de la publication :
Françoise TROUSSELLE

Rédaction - Documentation :
Ville de Compiègne - ARC
Tél : 03 44 40 72 00

Collaboration photos :
Christian Schryve,

Richard Dugovic,
Édouard Bernaux,
Patrick Delicque,
ARC, OTSI,
Associations de quartier,
Office des sports

Création et mise en page :
Agence MP, Compiègne
Tél : 03 44 86 26 60

Impression et régie publicitaire :
LVC Communication



▲ Grand moment franco-allemand à la Clairière de l'Armistice le 11 novembre 2018, en présence du Président de la République et du Maire de Landshut
Philippe Marini rend hommage aux pompiers, entouré d'enfants de la communes lors du 14 juillet

ÉDITO

Il y a débat et débats

Au modeste échelon local qui est le nôtre, je suis au contraire heureux de vous annoncer que **cette année 2019 s'ouvre sous le signe de débats concrets et utiles**. Dès le 17 janvier, la réunion de quartier du Petit Margny, qui se tient exceptionnellement à l'Hôtel de ville de Margny-lès-Compiègne, à l'invitation de Bernard Hellal, va me permettre de vous informer sur les premières orientations de notre grand projet d'avenir : **la restructuration du secteur de la gare**. Le 1^{er} février, je ferai le point, au gymnase Marcel Guérin, toujours à Margny-lès-Compiègne, sur un dossier qui est un enjeu essentiel pour les deux rives de l'Agglomération, puisqu'il s'agit de l'élaboration d'un nouveau plan de protection contre les risques d'inondation (**PPRI**). Comme vous le savez, une large participation populaire, et des réactions des entreprises, des riverains et des élus, ont bloqué la machine folle administrative qui risquait de porter un très grave préjudice à l'activité économique et à la valeur des biens. Grâce à notre pugnacité, et à un Préfet réaliste, cet exercice est remis sur le métier, et devrait déboucher sur une enquête publique à l'horizon de 2021. Je vous dirai en toute transparence où nous en sommes. Il faudra rester vigilants.

Le **7 février**, c'est un **Conseil d'Agglomération exceptionnel** qui se tiendra **au gymnase Tainturier de Compiègne**, avec, je l'espère, une large participation du public. Celui-ci pourra s'exprimer sur les options d'aménagement du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (**PLUiH**), après quoi les élus délibéreront. Ce sera la première fois

JE VOUS MENTIRAI SI JE VOUS DISAIS QUE J'Y VOIS CLAIR DANS LE "GRAND DÉBAT" QUE L'ON NOUS ANNONCE... NOUS VERRONS BIEN S'IL APPORTE UN PEU D'APAISEMENT DANS CE PAYS QUI EN A TANT BESOIN, OU S'IL EXACERBE AU CONTRAIRE LES TENSIONS ET LES JALOUSIES SI PRÉSENTES DANS NOTRE SOCIÉTÉ...

que se tiendra à Compiègne, en ce qui concerne le devenir de nos communes, une telle séance, qui vous permettra d'apprécier les objectifs du développement économique, de la démographie, des équipements publics, dans nos 22 communes, et dans le souci du développement durable et du respect des terres agricoles.

Au cours de ce premier semestre, les nouvelles options de **restructuration des quartiers d'habitat social de Compiègne** vont à leur tour faire l'objet d'une communication très précise, d'abord dirigée vers les habitants. Ceci concerne la partie du Clos des Roses qui n'a pas encore été concernée, c'est-à-dire **le quartier des Musiciens**. On découvrira ce qu'il est prévu de faire à la place de l'ancienne résidence étudiante qui était devenue repère de trafiquants et de squatters. Les espaces publics et les voiries seront restructurés de manière à mieux intégrer l'impératif de sécurité. Nous travaillerons à la mixité de l'habitat, tant en termes de générations que de catégories de logements. La même démarche est engagée pour le **quartier des Maréchaux**, où l'OPAC sera amené à faire un effort important d'adaptation des immeubles, accompagné par la Ville pour les espaces publics et les équipements, et tout ceci grâce à la participation financière escomptée de l'État. Dans le court terme, les habitants des deux squares du **Vivier Corax** et de l'**Écharde** voient se réaliser les premiers travaux tant attendus, et, à la fin de cette année 2019, ces deux secteurs qui en ont grand besoin auront connu leur jouvence.



▲ L'Imaginarium au Tigre, un festival attendu par les jeunes
Philippe Marini assiste à la finale de la Coupe du monde de football avec les Compiégnois au parc de Songeons
Visite du quartier de Royallieu dans le cadre de l'ANRU II avec le Préfet de l'Oise

Dans le centre, c'est à la même échéance de la fin de 2019 que le **quartier de l'École d'état-major** va réellement vivre, avec l'arrivée de nombreux habitants. Cette opération, lancée grâce à l'acquisition du site auprès de l'État en 2012, aura été menée tambour battant, et chaque lot vendu par la collectivité de manière à aboutir à un bilan d'ensemble supportable.

Après la première phase marquée, en décembre 2018, par l'ouverture de l'Institution Jean-Paul II, **le Camp des Sablons** se développe plus vite que prévu, et l'appétit des acquéreurs ne se dément pas. En 2019, les locaux d'une grande entreprise, une maison médicale et une résidence senior vont s'inscrire dans notre paysage, sur ce site de transition douce entre la ville et la forêt.

Voilà pour le cadre dans lequel vous vivez. Tout cela est permis par un tissu économique actif, et l'année 2019 s'annonce comme **une année record en matière d'investissements sur nos zones d'activités**, le Bois de Plaisance et les Hauts de Margny au premier chef. Je confirme la création à court terme de mille emplois sur ces zones grâce aux projets conduits par 3 ou 4 grandes entreprises. Il ne peut y avoir de ville harmonieuse et de paix sociale sans un développement de l'emploi, sans une adaptation constante des qualifications aux besoins, sans une mobilisation de tous les instants de notre appareil d'enseignement. Ce dernier se diversifie et les efforts sont grands tant dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé sous contrat, sans oublier les quelques expériences de l'enseignement hors contrat, et en reconnaissant la place stratégique que continue à occuper notre université de technologie. **L'UTC demeure, avec le**

passé historique de la ville, le principal outil d'attractivité de notre agglomération.

Cette dynamique est bien perceptible, même dans une période où l'on est toujours tenté de se plaindre. Le témoignage de **la vitalité de notre centre-ville** et de notre cœur d'agglomération, que les élus s'efforcent d'accompagner, est là pour montrer que le modèle d'une ville moyenne et d'une agglomération solidaire, l'un et l'autre résolument tournés vers l'avenir, est un modèle qui marche, un modèle qui permet de profiter pleinement de la qualité de vie apportée à nos concitoyens par la richesse de la nature et par la variété de la vie culturelle et sportive.

Que tous ceux qui m'entourent, et qui sont les artisans de cette dynamique, de cette vitalité, soient remerciés pour les résultats ainsi obtenus ! Que cette année 2019 nous permette d'aller au-delà de nos espérances ! Que Compiègne, fidèle à son passé, comme l'année du centenaire l'a montré, soit aussi une ville appréciée grâce à la diversité de sa population, la bonne entente de toutes ses composantes, et à l'amour que portent, en général, les habitants du compiégnois à notre vieille cité et à son territoire !

Avec toute mon équipe, je vous redis combien nous sommes sensibles aux marques d'encouragement que nous recevons, dans tous les milieux, et qui nous incitent à poursuivre et à être ambitieux pour le compte de toutes et de tous.

Philippe MARINI

Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne,
Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne



Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise,
Maire de Compiègne,
Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne



MICHEL FOUBERT
1^{er} adjoint
chargé de l'économie et
de l'urbanisme, conseiller régional

Le Conseil municipal de Compiègne

Les adjoints au Maire



Éric de VALROGER
2^{ème} adjoint
chargé des affaires culturelles,
1^{er} vice-président du Conseil
départemental chargé des
finances



Sylvie OGER-DUGAT
3^{ème} adjointe
chargée de l'enseignement
et de la formation



Nicolas LEDAY
4^{ème} adjoint
chargé des travaux, des
bâtiments communaux et
des transports



Évelyse GUYOT
5^{ème} adjointe
chargée des animations
évènementielles et déléguée
pour le quartier Royallieu-Village



Éric VERRIER
6^{ème} adjoint
chargé de la sécurité publique,
du personnel municipal, de la
gestion et location des salles
communales et délégué pour
le quartier les Jardins



Éric HANEN
7^{ème} adjoint
chargé de la voirie et
de l'aménagement urbain



Arielle FRANÇOIS
8^{ème} adjointe
chargée de l'environnement,
des relations internationales et
déléguée pour le quartier les
Sablons



Françoise TROUSSELLE
9^{ème} adjointe
chargée de la communication et
de l'information et déléguée pour
le quartier du Centre-ville



Oumar BA
10^{ème} adjoint
chargé de l'intégration, du
respect des diversités, des
nouvelles actions de restruc-
ture urbaine et de la diffusion
culturelle et délégué pour le
quartier du Clos des Roses



Dominique RENARD
11^{ème} adjointe
chargée de la petite enfance,
présidente déléguée de la
commission des affaires sanitaires
et sociales et déléguée pour le
quartier Royallieu-Pompidou

Les conseillers municipaux délégués



Sandrine de FIGUEIREDO
Conseillère municipale déléguée auprès de l'adjoint chargé du personnel municipal et au quartier de la Victoire, vice-présidente du CCAS et vice-présidente du Conseil départemental



Sophie SCHWARZ
Conseillère municipale déléguée pour les activités périscolaires, le soutien scolaire et au quartier de Bellicart



Emmanuel MARSIGNY
Conseiller municipal délégué aux finances et à l'administration générale



Marie-Pierre DEGAGE
Conseillère municipale déléguée aux relations avec les professions médicales et paramédicales



Marc-Antoine BREKIESZ
Conseiller municipal délégué à l'économie et aux relations avec les entreprises et au quartier du Camp de Royallieu



Marie-Christine LEGROS
Conseillère municipale présidente déléguée de la commission communale de sécurité et d'accessibilité et déléguée au quartier de la Victoire



Philippe TRINCHEZ
Conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat



Christian TELLIER
Conseiller municipal délégué à la jeunesse, aux sports, aux équipements sportifs et au quartier de Bellicart



Jacqueline LIENARD
Conseillère municipale déléguée aux relations avec les personnes âgées et au quartier des Veneurs



Joël DUPUY de MERY
Conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux relations avec l'armée, aux cérémonies patriotiques et au quartier des Sablons



Anne KOERBER
Conseillère municipale déléguée pour la mise en œuvre du projet de restructuration du quartier de l'École d'état-major



Étienne DIOT
Conseiller municipal délégué pour les centres de loisirs et au quartier des Sablons



Richard VELEX
Conseiller municipal délégué pour la surveillance, l'entretien de la voirie et l'aménagement urbain et aux quartiers de Royallieu-Pompidou, Royallieu-Village et du Camp de Royallieu



Monia LHADI
Conseillère municipale déléguée à la diffusion culturelle et aux quartiers de la Gare et du Petit Margny



Sylvianne ROMET
Conseillère municipale déléguée pour les relations internationales et les associations de jumelage, pour le Conservatoire municipal de musique et au quartier des Veneurs



Arnaud THOREL
Conseiller municipal délégué pour le patrimoine historique communal, délégué auprès de l'adjoint à la sécurité et au quartier les Capucins / Eglise St-Germain



Liliane VÉZIER
Conseillère municipale déléguée au développement des NTC, déléguée auprès de l'adjoint à la culture et au quartier les Capucins / Eglise Saint-Germain



Jean-Luc LESAGE
Conseiller municipal délégué pour les relations avec l'enseignement supérieur, les transferts de technologie et la promotion internationale du territoire



Christine BRAULT
Conseillère municipale déléguée pour le fonctionnement de l'école des beaux-arts et au quartier Saint-Lazare /les Avenues



Christopher CAUVIN
Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs



Maria ARAUJO de OLIVEIRA
Conseillère municipale déléguée au quartier du Camp de Royallieu

Les conseillers municipaux de l'opposition



Richard VALENTE
Conseiller municipal de l'opposition Compiegne Gagnante



Solange DUMAY
Conseillère municipale de l'opposition Compiegne Gagnante



Dilvin YUKSEL
Conseillère municipale de l'opposition Compiegne Gagnante



Jean-Marc BRANCHE
Conseiller municipal de l'opposition Compiegne Bleu Marine



Patricia RENOULT
Conseillère municipale de l'opposition Compiegne Bleu Marine



Francois GACHIGNARD
Conseiller municipal de l'opposition Compiegne Bleu Marine



Philippe MARINI

Sénateur honoraire de l'Oise,
Maire de Compiègne,
Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne

Le Bureau du conseil d'Agglomération

La Commission stratégie et de synthèse



Bernard HELLAL
1^{er} vice-président de l'ARC,
Commission stratégie et de synthèse,
Délégation de Service Public,
Maire de Margny-lès-Compiègne



Éric BERTRAND
Vice-président de l'ARC
En charge de la gestion de
l'eau
Maire d'Armancourt



Jean DESESSART
Vice-président de l'ARC
Commission économie
Maire de La Croix Saint Ouen,
conseiller départemental
délégué



Michel FOUBERT
Vice-président de l'ARC
Commission aménagement
équipement urbanisme
Maire-adjoint de Compiègne,
conseiller régional



Jean-Noël GUESNIER
Vice-président de l'ARC
Commission développement
durable et risques majeurs
Maire de Choisy-au-Bac



Bernard DELANNOY
Vice-président de l'ARC
Délégué au contrôle de gestion
Maire de Venette



Nicolas LEDAY
Vice-président de l'ARC
Commission transports et
mobilité, voirie
Maire-adjoint de Compiègne



Jean-Pierre LEBOEUF
Vice-président de l'ARC
En charge du tourisme,
commission appels d'offres
Maire de Saint-Jean-aux-Bois



Laurent PORTEBOIS
Vice-président de l'ARC
Commission finances et
administration générale
Maire de Clairoux



Éric de VALROGER
Vice-président de l'ARC
En charge de la communication et
des relations avec les partenaires
institutionnels
Maire-adjoint de Compiègne, 1^{er} vice-
président du Conseil départemental
chargé des finances

Les vice-présidents



Jean-Pierre DESMOULINS
Vice-président de l'ARC
En charge du déploiement du très
haut débit
Maire de Saintines



Évelyne LE CHAPELLIER
Vice-présidente de l'ARC
En charge du Plan Climat-
Energie Territorial
Maire de Le Meux



Béatrice MARTIN
Vice-présidente de l'ARC
En charge des relations avec l'ONF
Maire de Vieux-Moulin



Claude PICART
Vice-président de l'ARC
En charge des aides à la pierre et
du Plan Local de l'Habitat
Maire de Néry

Les membres du bureau



Michel ARNOULD
Maire de Verberie



Philippe BOUCHER
Maire de Janville



Jean-Claude CHIREUX
Maire de Jonquières



Alain DRICOURT
Maire de Béthisy-Saint-Martin



Claude DUPRONT
Maire de Bienville



Arielle FRANÇOIS
Compiègne



Micheline FUSÉE
Maire de Saint Vaast de Longmont



Michel JEANNEROT
Maire de Jaux



Jean-Marie LAVOISIER
Béthisy-Saint-Pierre



Claude LEBON
Maire de Saint-Sauveur



Marc RESSONS
Margny-lès-Compiègne



Pascal SERET
Maire de Lachelle



Éric VERRIER
Compiègne

Les conseillers communautaires



Thérèse-Marie LAMARCHE
Choisy-au-Bac



Sandrine de FIGUEIREDO
Compiègne



Sophie SCHWARZ
Compiègne



Sylvie OGER-DUGAT
Compiègne



Marie-Pierre DEGAGE
Compiègne



Marc-Antoine BREKIESZ
Compiègne



Marie-Christine LEGROS
Compiègne



Philippe TRINCHÉZ
Compiègne



Dominique RENARD
Compiègne



Éric HANAN
Compiègne



Françoise TROUSSELLE
Compiègne



Christian TELLIER
Compiègne



Anne KOERBER
Compiègne



Joël DUPUY de MÉRY
Compiègne



Évelyse GUYOT
Compiègne



Étienne DIOT
Compiègne



Monia LHADI
Compiègne



Richard VALENTE
Compiègne



Solange DUMAY
Compiègne



Jean-Marc BRANCHE
Compiègne



Jacqueline FERRADINI
La Croix Saint Ouen



Rachida EL AMRANI
Margny-lès-Compiègne



Georges DIAB
Margny-lès-Compiègne



Xavier GÉRARD
Margny-lès-Compiègne



Patrick STEFFEN
Verberie

ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

STRATÉGIE & FINANCES



1^{er} vice-président de l'ARC,
commission stratégie et de synthèse,
DSP (Délégation de Service Public),
maire de Margny-lès-Compiègne

Bernard HELLAL

"Le PPRI, des avancées suite
à la mobilisation "

"Il y a un peu plus d'un an, vous nous avez accompagnés dans notre mobilisation contre un inquiétant projet de Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI). Nous avons appris à l'automne que les documents préparés allaient être retravaillés puis soumis à de nouvelles consultations qui pourraient aboutir en 2021. Nous poursuivrons notre engagement pour défendre vos intérêts et ceux de notre territoire. C'est notre vision d'élus de terrain, proches de vos réalités, soucieux d'expliquer les enjeux de documents parfois complexes mais essentiels pour notre avenir. Cet effort pédagogique et d'échanges avec vous, nous le faisons également dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Préserver nos intérêts et préparer l'avenir du territoire est un travail que nous menons dans la concertation, entre élus des 22 communes, mais aussi avec vous, habitants, entreprises et associations."



Vice-président de l'ARC,
délégué aux finances et
à l'administration générale, maire de Clairoix

Laurent PORTEBOIS

"Investir, maîtriser et contenir la fiscalité"

"Avec ses 13 budgets et ses 70 M€ d'investissement, l'ARC affiche clairement ses choix. **Cap vers l'investissement créateur d'emplois et de développement du territoire !**

Alors que nous vivons l'abandon de plus en plus notoire de l'État de ses territoires de taille moyenne, l'ARC maintient coûte que coûte son niveau d'investissement. En effet, entre la remise en cause de la présence d'administrations locales, telles que le tribunal, les baisses de dotations à l'exception de la seule année 2018, ou le glissement inexorable de compétences vers les collectivités, l'État nous tord littéralement le bras.

L'enjeu pour la collectivité étant alors de ne pas baisser ses efforts pour l'avenir, de maintenir son niveau d'exigence pour les services publics tout en restant mesuré dans ses prélèvements.

Nous avons donc fait des choix : investir comme je l'ai précédemment expliqué, poursuivre l'effort de désendettement pour reconstituer des marges de manœuvre, contrôler la fiscalité afin de ne pas alourdir la charge des familles et des entreprises et bien sûr maîtriser les dépenses de fonctionnement en réinventant nos façons de travailler.

Si nous avons contenu la fiscalité des ménages en n'appliquant aucune hausse de l'impôt, nous avons été contraints d'appliquer une nouvelle taxe dite "Taxe inondations". En effet, c'est désormais aux intercommunalités de financer elles-mêmes l'intégralité des travaux indispensables pour réduire les risques d'inondations. L'État n'a pas compensé ces dépenses et l'ARC a dû mettre en place ce nouveau prélèvement pour enclencher un programme de travaux qui vise à mieux protéger le territoire et les entreprises (nos emplois) ainsi que nos habitations.

Enfin, nous avons amélioré notre service de transports en élargissant l'offre aux communes de l'ex-CCBA qui nous ont récemment rejoints. Afin de faciliter pour tous les usagers les trajets domicile-travail, nous avons créé une nouvelle ligne depuis Verberie ainsi que de nouvelles dessertes du service AlloTIC. Pour mettre en place ces nouveaux services, il a été nécessaire d'augmenter le montant du Versement Transport payé par les entreprises de 0,6 à 0,7 %. Cette augmentation qui était nécessaire permettra aussi d'améliorer la desserte de la zone du Bois de Plaisance, de desservir le Camp des Sablons et d'améliorer la desserte scolaire de Lachelle.

Enfin, je tiens ici à réaffirmer notre volonté de préserver un environnement de qualité. Depuis longtemps l'ARC s'est engagée dans la gestion écologique de ses projets. Vous connaissez depuis 40 ans les transports collectifs gratuits, mais nous avons renforcé notre action dans ce domaine ces dernières années et le succès des services mis en place nous incite à poursuivre dans cette voie. Dès 2019 nous rachèterons 20 vélos classiques et 10 vélos électriques. Nous avons lancé une consultation pour l'entretien écologique de 88,5 ha de gazon, arbustes et massifs floraux et de 83 ha de fauchage de parcelles propriété de l'ARC en imposant les préconisations environnementales de la Charte d'Entretien des Espaces Publics pour la préservation de la ressource en eau et milieu aquatique.



Premier adjoint au Maire de la ville de Compiègne, vice-président de l'ARC, chargé des grandes infrastructures et de l'urbanisme, conseiller régional

Michel FOUBERT

"Compiègne renoue avec les investissements"

"Malgré la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État (elle est passée de 7,1 M€ en 2014 à 3,9 M€ en 2018), mais grâce à la maîtrise du niveau des dépenses et à une gestion en "bon père de famille", l'année 2018 renoue avec les investissements. C'est ainsi qu'avec un budget primitif de 76,7 M€ dont 17,6 M€ pour la section Investissement et 59,1 M€ pour le Fonctionnement, Compiègne se tourne sereinement vers l'avenir.

Je tiens particulièrement à rappeler ici l'importance de l'investissement car il s'agit véritablement de l'avenir de la collectivité. En 2018, le programme d'investissement a été porté à 6,4 M€ alors qu'il n'était que de 4,8 en 2016. Cet investissement est consacré à améliorer l'existant bien sûr, comme le programme de rénovation de l'éclairage public ou celui de réfection des voiries dont la rue de l'Amiral Wemyss, les travaux aux centres sociaux Pierre Gand et Anne-Marie Vivé, mais nous avons aussi de beaux projets en cours de réalisation comme la future place du Change, la nouvelle cantine scolaire Claude de Rothschild, les finitions de la salle de boxe à l'École d'état-major et les aménagements à réaliser dans le cadre du contrat de ville des squares du Vivier Corax et de l'Écharde.

Compiègne est une ville dynamique avec de nombreuses associations qui participent à la vie de la cité, à son animation, à son engagement sportif et culturel.

C'est pourquoi nous avons maintenu le niveau des subventions accordées aux associations. C'est près d'1,9 M€ qui a été consacré à la vie associative en 2018 et 323 000 € ont été versés au Centre Communal d'Action Sociale. Le CCAS est un élément majeur de l'action de la municipalité qui a à cœur d'aider les plus démunis et d'offrir des aides à ceux qui pourraient être victimes d'accidents de la vie.

Soutien à la vie associative, aides sociales, investissements pour l'avenir, telle a été notre action de cohésion en 2018."

LES BUDGETS

Budget primitif 2018 ARC

Aménagement

39 135 467 €

avec les opérations d'ordre

Déchets

8 380 685 €

Transports

8 482 957 €

Eau

3 483 211 €

Assainissement

8 706 251 €

Budget primitif 2018 Ville

Petite enfance / Scolaire / Périscolaire

12 043 123 €

Sports et jeunesse

8 796 192 €

Culture

7 508 775 €

Sécurité publique

2 707 192 €

Social

1 928 146 €

Aménagement urbain

14 464 321 €

Les chiffres

600

logements seront réalisés
à terme au Camp des Sablons.

872

élèves sont accueillis au sein
du nouveau lycée Jean-Paul II.

3 km de voies
nouvelles

ont été réalisées au Camp des
Sablons et

**plus de 5 millions
d'investissements**

1 000

nouveaux emplois
à venir.



Agglomération et Ville de Compiègne | Bulletin annuel 2019 |

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Économie
Grands projets
Culture
Mémoire & Tourisme
Jumelages
Communication
Festivités

UN RYTHME DE 400 EMPLOIS NOUVEAUX PAR AN

LA CROISSANCE EST REMARQUABLE : PRÈS DE 4 000 NOUVEAUX EMPLOIS VONT ÊTRE CRÉÉS SUR LA DÉCENNIE DANS LES PARCS D'ACTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION. NOUS AVONS AUSSI EU DE BONNES NOUVELLES EN MATIÈRE D'INNOVATION ET DE COMMERCES.

En septembre, le Conseil d'agglomération a délibéré pour **l'implantation de trois grands projets de 1 000 emplois**, sur trois parcs d'activités différents. C'est une nouvelle fois le signe de notre attractivité tous azimuts.

Sur le Bois de Plaisance de Venette, nous allons accueillir la société Stokomani. Elle va démarrer en 2019 la construction d'une plateforme logistique à l'architecture soignée. Ce sont **300 nouveaux emplois** qui sont programmés. Les prestigieuses entreprises Chanel et Matra ont réservé des terrains voisins et envisagent d'y développer leurs activités.

Sur le Parc tertiaire et scientifique de La Croix Saint Ouen, le promoteur GAIAC a pour ambition d'implanter un parc de 9 000 m² pour les PME/PMI et des start-up de e-commerce. **400 emplois y sont envisagés**. Dans ce secteur, les travaux ont débuté l'été dernier pour la réalisation d'un bâtiment destiné à l'ACVO (entreprise adaptée dédiée au traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques).

Sur les Hauts de Margny, Enedis a pris possession de sa nouvelle antenne. Un centre destiné aux PME et artisans vient d'ouvrir à l'initiative de la Chambre des Métiers et de la CCI. Un peu plus bas, Kiddi Quad a débuté ses travaux. Des projets de grande envergure ont par ailleurs émergé : un terrain a été acheté par JMG une plateforme logistique regroupant 300 salariés et l'ARC a candidaté auprès de la Région pour accueillir une Arena destinée aux grands événements sportifs et culturels.

Sur l'École d'état-major, les premières activités paramédicales se sont installées. Le prochain arrivant sera la société de projet du Canal Seine-Nord.

Enfin, on peut se réjouir du renouveau du site Continental autour de la reprise par l'entreprise PKM Logistique. D'autres activités se sont rapidement agrégées et la montée en puissance va se poursuivre.



Conseiller départemental délégué aux sports, vice-président de l'ARC, délégué à l'économie, maire de La Croix Saint Ouen

Jean DESESSART

"Une réussite reconnue"

"Nous sommes fiers d'avoir obtenu le label national "Territoire d'industries". C'est une belle récompense, mais la reconnaissance qui nous importe surtout c'est celle des entreprises. Si nous avons signé pour trois implantations majeures cet automne, avec 1 000 emplois à la clé, c'est que nous avons un savoir-faire indéniable et les qualités pour accueillir des entreprises. Non seulement nous attirons les entreprises, mais nous les gardons. Elles se sentent bien chez nous, elles apprécient notre accompagnement et souhaitent se développer sur notre territoire. Rappelons les exemples récents de Proméo, Bostik, Plastic Omnium ou de nombreuses sociétés tertiaires, et réjouissons-nous que des noms prestigieux comme Matra et Chanel envisagent également de créer de nouvelles unités de pointe sur nos terrains. Une telle réussite sur la durée nous encourage à poursuivre notre engagement aux côtés du monde économique."



"Croissance fulgurante pour les parcs d'activités"



▲ GAIAC lance un concept original de locaux pour PME/PMI et start-up en e-commerce au Parc tertiaire et scientifique
300 nouveaux emplois programmés au Bois de Plaisance

UNE DYNAMIQUE POUR LES COMMERCES

L'agglomération et ses communes œuvrent avec les associations pour dynamiser le commerce. Ainsi, les animations se sont multipliées avec des défilés de mode, des opérations commerciales comme la braderie, des concerts et des expositions artistiques.

L'ARC s'engage auprès des professionnels avec un manager dédié et des opérations de communication autour d'actions spécifiques comme les chèques cadeaux à utiliser dans 200 commerces locaux.

Compiègne a également innové avec un test de piétonisation réussi rue des Pâtisseries, cette voie sera de nouveau réservée aux terrasses en 2019. La place du Change va, elle, devenir plus attractive. Ces belles perspectives accompagnent un contexte commercial renouvelé, avec une série de reprises très intéressantes au niveau des commerces de bouche et des bars.



▲ Le centre-ville lors des animations organisées par la ville et l'association des commerçants

L'ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR PREND VIE

LES PREMIERS OCCUPANTS SONT ARRIVÉS CETTE ANNÉE SUR LE MAGNIFIQUE SITE DU CŒUR D'AGGLOMÉRATION.

Dans le bâtiment à gauche de l'entrée Cours Guynemer, on retrouve un podologue, un ostéopathe, un laboratoire d'analyses médicales et désormais huit appartements (occupés pour la plupart). Des travaux ont débuté dans le bâtiment voisin pour réaliser des locaux tertiaires et des logements. Parallèlement, **Eiffage a lancé la réalisation de 48 logements neufs et la transformation de 87 logements inscrits au dispositif "monument historique"**. À l'angle de la rue Othenin et du Cours Guynemer, le promoteur **ADIM va débiter l'aménagement de locaux tertiaires, notamment pour la société de projet du canal Seine-Nord**. Dans la Cour des Cavaliers, le programme Linkcity/Brézillon comprend une résidence seniors, des logements et le déménagement du Musée de la Figurine historique. Les travaux vont débiter en 2019.

LE MAUBON A SES PREMIERS HABITANTS

Cet ambitieux projet prévoit la création de **200 logements diversifiés à Choisy-au-Bac**. Une première étape importante a été franchie avec la livraison d'un programme de l'OPAC de l'Oise comprenant une trentaine de logements. Après les fouilles archéologiques

nécessaires, la suite des chantiers va se poursuivre en 2019 avec la commercialisation de **13 terrains à bâtir** et le lancement du programme OSICA de **30 logements en petits collectifs**.

LES SABLONS EN PLEIN RENOUVEAU

Avec 3 km de nouvelles voies automobiles et cyclables, mais aussi des espaces verts aménagés, l'ARC a déjà réalisé plus de 5 millions d'investissements dans ce nouveau quartier de Compiègne. Il accueille depuis la rentrée de septembre le nouveau lycée Jean-Paul II. L'ARC a vendu les lots à des porteurs de projets pour la réalisation d'une phase de plus de **150 logements dans les deux ans à venir**.

LE CAP DES 200 LOGEMENTS AUX JARDINS

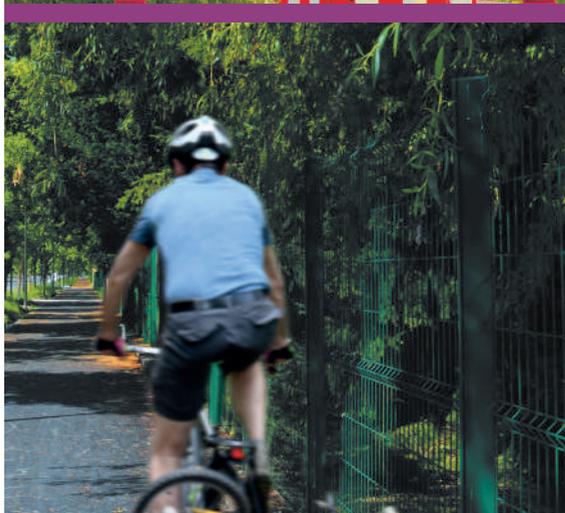
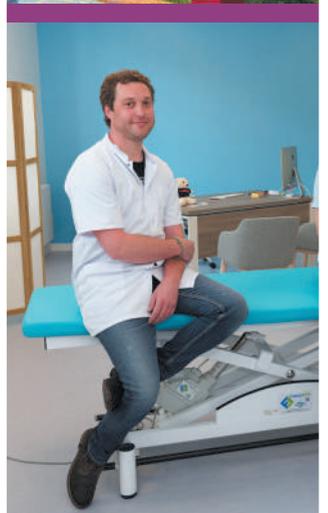
Ce nouveau quartier aux portes du centre-bourg de La Croix Saint Ouen poursuit son développement. Il ne reste plus que 2 terrains individuels à vendre et la barre des 200 logements occupés a été franchie. Deux programmes devraient démarrer cette année avec la réalisation de **14 maisons individuelles** par l'OPAC et de **45 logements collectifs ou en accession privée** par Leblanc promotion.

▼ Remise des clés aux nouveaux locataires de l'OPAC, début décembre



▼ Pose de la 1^{ère} pierre du bâtiment de la cour d'Eylau, en présence du président d'honneur de la société Eiffage





**"Viser
l'équilibre
pour
l'ensemble
de nos
communes"**

▲ L'École d'état-major
Le nouveau quartier du Camp des
Sablons



Premier adjoint de Compiègne, vice-président de l'ARC, chargé des grandes infrastructures et de l'urbanisme, conseiller régional

Michel FOUBERT

"Des concrétisations majeures"

"Quel plaisir de voir l'École d'état-major et le Maubon désormais habités, de voir les bus déposer les élèves devant les lycées Jean-Paul II et Pierre d'Ailly, de voir un bâtiment s'élever sur la Prairie, de voir le quartier des Jardins passer le cap des 200 logements et de voir la ZAC des Deux rives s'achever... Ces programmes sont anticipés et préparés pendant des années, alors réjouissons-nous de leurs concrétisations. Un projet peut être estimé comme réussi si, au moment de son achèvement, il semble avoir toujours fait partie de la ville et de nos habitudes. C'est le cas du secteur du Pont-Neuf, par son intégration et ses équilibres, il nous apparaît aujourd'hui comme une évidence. C'est le poumon qui donne un second souffle à notre cœur d'agglomération. Nous poursuivrons cette dynamisation avec nos autres projets, tout en veillant aux équilibres sur l'ensemble de nos communes."

PICARDIE HABITAT, AU PLUS PRÈS DES BESOINS, DES HABITANTS & DES TERRITOIRES

DES LOGEMENTS LOCATIFS FAMILIAUX

L'activité prioritaire de Picardie Habitat : le logement familial, en réponse aux demandes des collectivités locales et des entreprises, en intégrant le renforcement de la mixité sociale dans les territoires.

Une large gamme de produits locatifs : collectifs, individuels, en zones urbaine et rurale, en réponse à la demande croissante des ménages.

DES LOGEMENTS SPÉCIFIQUES

Des réponses aux besoins des populations les plus variées et à l'évolution des modèles sociaux : les jeunes, travailleurs ou étudiants, les seniors et les publics fragilisés (résidences sociales, intergénérationnelles, étudiantes, temporaires, résidences pour personnes âgées, médicalisées, logements d'insertion, foyers ...)

L'AMÉNAGEMENT ET LA RÉALISATION D'OPÉRATIONS URBAINES COMPLEXES

Picardie Habitat conseille les collectivités et les accompagne dans les aménagements urbains : programme de rénovation urbaine, réhabilitation d'anciens bâtiments...

Maison de l'Habitat

9, rue Clément Ader - 60200 COMPIEGNE
Tél 03 44 92 93 00 - Fax 03 44 92 93 01

www.picardiehabitat.com
www.multidomus.com



L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Pour permettre aux locataires de devenir propriétaire ou pour se constituer un patrimoine.

Une offre de produits en accession à la propriété, en accession sociale : logements neufs en secteur groupé (VEFA*), en accession aidée (ARS* et PSLA*), logements sociaux issus du parc locatif, terrains à bâtir.

LA PROXIMITÉ, UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

Pour assurer une réponse rapide et adaptée : des agences, des antennes de proximité, des points d'accueil et des collaborateurs en charge d'un patrimoine à taille humaine.

La qualité du service rendu aux habitants, et le souci d'entretenir le bâti demeurent nos objectifs et notre préoccupation.

LES + ACTION LOGEMENT

Des produits et services associés : les aides LOCA-PASS®, une offre de logements locatifs réservés, des prêts accession et travaux, des services dédiés à la mobilité (changement de logement, habitat temporaires ...), des aides pour difficultés passagères liées au logement (financière, familiale, emploi, santé...).

Architecte BIG Concept
*VEFA. Vente en État Futur d'Achèvement - *ARS. Accession Réglementée Sécurisée - *PSLA. Prêt Social Location Accession

Picardie Habitat 
Groupe ActionLogement



Vice-président de l'ARC, délégué aux appels d'offres, maire de Saint-Sauveur, nous a quittés en septembre 2018

Jean-Claude GRANIER

Jean-Claude Granier nous a quittés le 28 septembre dernier. Il a marqué sa commune et l'Agglomération par son immense disponibilité et sa bonne humeur permanente.

Chef d'entreprise, il se consacrera à la vie de sa commune pendant près de 30 ans. À l'Agglomération il prend très vite les rênes de la commission d'appels d'offres, celle qui ne se voit pas mais dont les choix sont essentiels pour la collectivité et les administrés. Il s'attache à intégrer des clauses d'insertion sociale dans tous les marchés publics de l'Agglomération pour donner à chacun une chance de réussite.

La commission qu'il a présidée pendant 17 ans a été majeure dans le développement de notre agglomération en semant la graine de tous les projets structurants de notre intercommunalité. Petits ou grands marchés publics avaient tous la même attention, car tous sont du ressort de l'avenir : marchés d'urbanisme, d'environnement, de développement de zones d'activités ou de zones d'habitations. Tous ont été étudiés méticuleusement pour trouver la meilleure entreprise, le meilleur délégataire pour l'ARC et donc ses habitants.

Jean-Claude Granier n'était pas seulement un excellent maire et vice-président de l'ARC, mais il était aussi un homme de dialogue, de consensus et de proximité.

ENGAGÉS POUR LE CŒUR D'AGGLO

Compiègne a été retenue parmi les 222 villes éligibles au dispositif national "Action cœur de ville". Cette démarche prenait plus de sens à une échelle intercommunale, nous avons donc associé les communes de Margny-lès-Compiègne et Venette. L'objectif est de rendre le cœur d'agglomération encore plus attractif, notamment à travers une dynamisation des commerces et l'aménagement d'un quartier de la gare plus moderne et plus ouvert, notamment vers Margny. Ce programme va nous permettre d'obtenir des soutiens financiers pour nos ambitieux projets.

LA ZAC DES DEUX RIVES PRESQUE TERMINÉE

Le quartier autour du Pont-Neuf s'est encore étoffé. Les 71 appartements de la belle résidence "Rivage" sont désormais occupés. Ils font face à l'hôtel**** qui sera terminé au printemps.

UN CHANTIER SUR LA PRAIRIE

La seconde phase du quartier situé sur Venette et Margny-lès-Compiègne se précise. Au printemps,

l'association "La Nouvelle Forge" y ouvrira son nouveau bâtiment pour accueillir des dizaines de jeunes en situation de handicap ou de détresse psychique. Le projet global de la Prairie II comprend des logements et des activités tertiaires et sera relié au cœur d'agglomération.

UN TIGRE À L'APPÉTIT GRANDISSANT

Notre structure intercommunale a réalisé une très bonne année, avec **85 000 visiteurs en 2018**. Pour le plus grand plaisir du public, la ligne directrice reste de profiter de la polyvalence des bâtiments pour accueillir aussi bien de grands spectacles (17 en 2018) que des salons ou conventions (24 l'an dernier). La formule fonctionne bien puisque le chiffre d'affaires a presque doublé entre 2014 (l'année d'ouverture) et 2018 !

Pour conforter cette dynamique, l'ARC a déposé un dossier auprès de la Région pour créer juste à côté une Arena pouvant accueillir des artistes d'envergure encore plus importante, de beaux événements sportifs et développer l'activité séminaires et salons.

▼ L'Imaginarium, le festival attendu des jeunes au Tigre



▼ L'hôtel**** va ouvrir au 1^{er} trimestre 2019



2018, ANNÉE DU CENTENAIRE

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018, POUR LA CÉRÉMONIE DU CENTENAIRE DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, MADAME MERKEL, CHANCELIÈRE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE, ET MONSIEUR MACRON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE SE SONT RETROUVÉS À LA CLAIRIÈRE DE L'ARMISTICE ET LES YEUX DU MONDE ENTIER FURENT RIVÉS SUR COMPIÈGNE.

N'oublions pas que ce moment historique fut le point d'orgue d'une année entière ponctuée d'événements commémoratifs variés. Comment ne pas évoquer le Concert pour l'Europe et l'émouvante performance de l'Orchestre d'Harmonie de la Garde républicaine interprétant l'Ode à la joie dans cette même Clairière de l'Armistice lors de l'ouverture du Festival des forêts en plein cœur de l'été, le spectaculaire son et lumière

Compiègne dans la grande Guerre illuminant la façade de l'Hôtel de ville ou encore, les jeunes choristes de nos classes CHAM du Conservatoire - classe à horaires aménagés en musique - accompagnant l'Orchestre philharmonique de l'Oise pour "14", Oratorio pour la Grande Guerre, sur la scène de l'Espace Jean Legendre, ovationné par le public en liesse !



▲ Répétition de l'Odysée au Théâtre impérial



Maire-adjoint de Compiègne, chargé des affaires culturelles, vice-président de l'ARC, 1^{er} vice-président du Conseil départemental, chargé des finances

Éric de VALROGER

"Un service public à la mesure de vos attentes"

"Cette année de commémorations se clôt à peine et, riches de la mise en lumière de notre histoire collective à laquelle le public a largement répondu présent, nous abordons 2019. Rester connecté au quotidien de tous les Compiégnois, c'est la volonté politique qui est la nôtre. Il n'y a pas de service public sans public et notre objectif, dans ce domaine aussi foisonnant qu'est la culture, est de répondre au plus près à vos besoins, en faisant évoluer le service public avec vos usages tout en partant d'une demande : la vôtre ! Voilà pourquoi le Conservatoire de musique de Compiègne vient d'ouvrir sa première classe de danse, voilà pourquoi les bibliothèques osent une culture participative avec un nouveau prix littéraire dont le lauréat sera élu pour moitié par les lecteurs. La preuve par 2018 et 2019 que nous pouvons être fidèles à la mémoire et pour autant, être en prise avec les tendances en restant alertes et adaptables au présent de nos concitoyens."



▲ La classe de danse qui vient d'ouvrir au conservatoire
La nouvelle salle d'art asiatique du musée Vivenel
Répétition au conservatoire de musique

▲ Le Festival des forêts à Choisy-au-Bac avec Camille Berthollet
et à Verberie au château d'Aramont

LE CONSERVATOIRE : UNE TOUTE NOUVELLE CLASSE DE DANSE

Le conservatoire municipal de musique de Compiègne, sous la direction de Monsieur Alain Rémy, c'est aujourd'hui 880 élèves de 4 ans à 77 ans ! Depuis le mois de septembre, une classe de danse est animée par Claire Paumier, diplômée d'état du conservatoire national de la danse de Paris. Du classique au jazz, les cours vont du niveau "éveil" à partir de 4 ans jusqu'au cycle 3 adultes. Claire Paumier utilise les percussions et a déjà eu le privilège de recevoir Jean-Luc Pacaud, percussionniste émérite, pour accompagner les classes de jazz. Plus de 60 élèves font déjà partis de ce nouveau projet.

NAISSANCE DU PREMIER PRIX LITTÉRAIRE COMPIÉGNOIS, DES ARBRES ET DES FEUILLES

Un nouveau prix littéraire voit le jour, partenariat entre les bibliothèques, la Librairie des signes, l'Office culturel et l'association Confluences. Une thématique atemporelle, à la fois compiégnaise et universelle : la forêt. Écosystème, refuge, lieu de rêverie, la forêt est tout cela à la fois, et les livres sélectionnés l'approchent tant par un chemin littéraire que scientifique. Originalité de ce prix : les lecteurs pourront voter pour leur coup de cœur dans les bibliothèques ainsi qu'à la Librairie des signes. Le lauréat sera désigné à 50 % par un jury à 50 % par les lecteurs. La liste des

cinq livres retenus est disponible sur bibliotheques.compiègne.fr. Résultat des votes en avril 2019.



Éric Winnebroot nous a quittés

Figure bien connue des Compiégnois, Éric Winnebroot a été conseiller municipal de 2008 à 2014. Musicien de talent, batteur de rock, commerçant à la tête du mythique Tempo Music, Éric Winnebroot était aussi le génial programmeur de l'association "Les Notes Bleues" qui organisait les concerts du Ziquodrome, cette salle compiégnaise à laquelle il a su donner une âme à la fois jazzy et rock'n roll. Président du Comité des fêtes de la ville de Compiègne, à partir de 1994, on lui doit notamment l'organisation de nombreuses manifestations culturelles, de festivals et de concerts. À l'invitation d'Éric, Serge Lama, Alain Souchon, Pascal Obispo, Indochine et Jean-Louis Aubert ont fait vibrer la ville de Compiègne.



"Le mapping,
l'histoire en
images"



▲ Le Wagon de l'Armistice
Recueillement des autorités place Saint-Jacques, le 11 novembre
Nouvelle scénographie du musée de la Clairière de l'Armistice
Jardin de la mémoire, place de l'Hôtel de ville



Conseiller municipal, délégué à la citoyenneté,
aux relations avec l'armée et aux cérémonies
patriotiques

Joël DUPUY de MÉRY

"Transmettre pour entretenir la flamme du
souvenir"

"À 5h15 le 11 novembre 1918, en forêt de Compiègne, le Maréchal Foch et les plénipotentiaires allemands signaient l'Armistice qui prit effet à 11h précises, mettant fin à 4 années d'un conflit meurtrier. Nos paysages et notre patrimoine ont été modelés par les violents bombardements de 14-18. Aujourd'hui encore, chaque famille peut témoigner d'un ancêtre disparu au combat. 100 ans après, il nous appartenait de faire revivre la mémoire de tous les soldats morts pour la France et pour la liberté. Cette année du centenaire a été une année de transmission, d'hommage et je tiens particulièrement à remercier et à féliciter tous les Compiégnois, petits et grands qui nous ont accompagnés durant toute l'année en venant nombreux aux rencontres que la ville et l'agglomération ont programmées. Jardin de la mémoire, expositions, conférences, manifestations, mapping, édition d'un livre et de timbres philatéliques, autant d'événements variés qui nous ont tous réunis pour la postérité de nos valeurs communes."

LE TOURISME VERT

EN PLEIN ESSOR

LA FORÊT DOMANIALE DE COMPIÈGNE EST LA TROISIÈME DE FRANCE PAR SA SUPERFICIE. ELLE A ÉTÉ DÉSIGNÉE "PLUS BELLE FORÊT DES HAUTS-DE-FRANCE" SUR LE BLOG "MIEUX VIVRE EN HAUTS-DE-FRANCE" DE LA MISSION ATTRACTIVITÉ.

Cette dernière nous soutient dans notre réflexion sur une stratégie de développement autour du tourisme de nature. Nous structurons cette approche avec les professionnels locaux pour faire du Compiégnois une référence en matière de ressourcement et de bien-être.

Cette identité forestière, vous la retrouvez désormais devant notre Office de tourisme. Une reproduction de nos emblématiques poteaux y a été implantée. Elle symbolise notre attachement à la forêt et présente la direction des principaux points d'intérêts du Compiégnois.

L'OUVERTURE D'UN HÔTEL****

La prochaine grosse actualité sera **l'ouverture de l'hôtel**** situé en rive droite de l'Oise à côté du Pont-Neuf**. Cet établissement sera une référence, puisque le groupe Best Western inaugurerà ici le premier hôtel au monde de sa marque Aiden.

Ce concept repose sur la mise en avant de services complémentaires de grande qualité. Seront en effet proposés **un spa, une boulangerie et un superbe bar-restaurant panoramique avec terrasse donnant sur la rivière**.



▲ Cap vert, la sylvothérapie, la forêt est source d'équilibre



▲ Le palais et son parc toujours très fréquentés par les visiteurs et les Compiégnois



Vice-président de l'ARC, chargé du tourisme, maire de Saint-Jean-aux-Bois

Jean-Pierre LEBŒUF

"Une image à conforter "

"Si on demande aux habitants à quoi ils sont les plus attachés dans l'agglomération, je prends le pari que la forêt arriverait en première position. C'est ici que nous nous ressourçons, et cet atout il nous faut le partager au niveau touristique. Cela se construit avec de nouvelles façons d'envisager les séjours, par des approches personnalisées et en s'appuyant sur la mise en avant du retour au naturel et à la simplicité. Cela peut paraître facile à mettre en place, mais il n'en est rien. Nous devons construire une vision renouvelée tout en la partageant avec nos hébergeurs, nos restaurateurs et les acteurs touristiques du territoire. Plus largement, j'invite les habitants à être eux aussi les ambassadeurs d'un cadre de vie que nous apprécions tant."

Jean-Pierre LEBŒUF est devenu président délégué de la commission d'appels d'offres de l'ARC en remplacement de Jean-Claude GRANIER.

DES JUMELAGES SOUS LE SIGNE DE LA PAIX

LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE A CONSTITUÉ L'OCCASION DE RÉUNIR DES REPRÉSENTANTS DE NOS VILLES JUMELLES.

Ces moments de fraternité ont été partagés avec nos amis de Landshut (Allemagne), Raleigh (États-Unis), Bury-Saint-Edmunds (Royaume-Uni), Huy (Belgique), Ziguinchor (Sénégal), Elblag (Pologne) et Guimarães (Portugal). Le Bourgmestre de Landshut, Alexander Putz, a accompagné Philippe Marini lors des cérémonies du 10 novembre à la Clairière de l'Armistice, comme un beau symbole de paix entre nos deux peuples.

Parmi les beaux événements, on notera le succès du tour de table des jumelages. C'est un voyage culinaire qui a été proposé début octobre par les 14 associations de jumelage. Les participants ont eu le plaisir de déguster les spécialités de chaque pays. Aux salles Saint-Nicolas, les plats ont nourri les appétits mais aussi les échanges conviviaux.



▲ Arielle François, maire-adjoint aux Relations internationales lors de la fête de l'amitié franco-allemande.

À COMPIÈGNE

TRÈS PROCHAINEMENT

Les Jardins de L'IMPÉRATRICE

Votre nouvelle adresse au calme d'un jardin intérieur

- Des appartements variés du studio au 5 pièces prolongés d'espaces extérieurs en loggias, balcons ou terrasses
- Architecture soignée et prestations de qualité
- Achetez moins cher en TVA réduite ⁽¹⁾

03 58 710 710
Appel non surtaxé

Une réalisation



akera.fr

(1) TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% au 1^{er} janvier 2018, sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale sur la résidence «Les Jardins de l'Impératrice». Voir conditions détaillées sur notre espace de vente. AKERA DEVELOPPEMENT Société anonyme au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Surmes 92150 - 40 Boulevard Henri Sellier, RCS de Paris 482 259 256, SIRET : 48225925600030. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste ; en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à AKERA, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Illustrations : ANAWA



Maire-adjointe de Compiègne, chargée de la communication et de l'information

Françoise TROUSSELLE

"La collectivité dans vos foyers"

"La communication est le lien indispensable entre vos élus et vous. Le dialogue entre ce que nous vous proposons comme services et vos besoins quotidiens d'information. À votre contact, nous identifions ce qui est désormais indispensable à votre vie et créons les services idoines. De plus en plus d'habitants sont en demande de télé-services et d'un lien permanent avec la Mairie. Au printemps, nous allons mettre en ligne un nouveau site internet. Il permettra à tous les Compiégnois, à n'importe quel moment de la journée, de faire leurs démarches via ce qui est communément appelé Gestion de la Relation Usager. De même tous les habitants de l'agglomération pourront obtenir des informations sur le territoire et programmer leurs sorties. Nous sommes en réalité une véritable courroie de transmission entre l'administration et les citoyens. Ce nouveau site internet fera vivre, je n'en doute pas, notre Collectivité au sens large et ce dans l'intérêt général entre notre projet, nos valeurs et vos engagements au quotidien dans la vie de la cité."

S'ADAPTER AUX NOUVELLES HABITUDES "D'INFORMATION"

LA COMMUNICATION C'EST EN MOYENNE 1 INAUGURATION PAR SEMAINE, 1 JOURNAL MUNICIPAL PAR MOIS, 1 JOURNAL INTERCOMMUNAL TOUS LES 2 MOIS ET L'ACCOMPAGNEMENT MÉDIATIQUE DE TOUS LES GRANDS RENDEZ-VOUS FESTIFS. SA MISSION EST AUSSI DE PORTER À CONNAISSANCE LES GRANDS PROJETS.

Avec maintenant ses **21 000 amis**, le **compte Facebook de la collectivité informe en temps réel des dernières actualités de la ville**. La communication, c'est également 342 pages de site internet régulièrement mises à jour.

Nous avons mis en place des canaux de communication très différents nous permettant de toucher chaque Compiégnois ou habitant de l'ARC en fonction de ses habitudes de "consommation" de l'information. Que vous soyez jeunes, retraités, cadres, artisans ou chefs d'entreprise, vous trouverez automatiquement et rapidement, dans l'un de nos supports, l'information que vous attendez.

Ces quelques indicateurs marquent surtout l'immense dynamisme de Compiègne et de son agglomération. Avec de nouveaux projets structurants : École d'état-major, Camp des Sablons, Zac des Jardins (La Croix Saint Ouen), quartier du Maubon (Choisy-au-Bac) ou de la gare, Compiègne et l'ARC ne cessent de se réinventer, de s'ouvrir à la nouveauté. Avec ses grands rendez-vous festifs comme la Fête du muguet et son concert du 30 avril, Noël et la plage en été, la Fête des associations, Compiègne vous offre une palette de distractions gratuites avec une forte valeur ajoutée culturelle. La communication est systématiquement au rendez-vous.

▼ Les nouveaux Compiégnois ont découvert le petit train touristique

▼ La finale du Mondial au Parc de Songeons

▼ La fête des associations



LELIEVRE

Tissus d'Ameublement &
Accessoires de décoration
Haut de Gamme

1 FOIS PAR AN !!

VENTE PROMOTIONNELLE

**Samedi 17 Mars 2018 de 8h à 18h
&
Dimanche 18 Mars 2018 de 13h à 18h**

Plus de 300 références
de tissus disponibles
et de nombreux accessoires
de décoration

- dans la limite des stocks disponibles -

Zac de Mercières - Zone 3
Avenue H. Adnot
60200 Compiègne

L'adresse
de votre bien-être

*Nous vous souhaitons 365 fois
Bonne Nuit pour* **2018**



Epedu

ANDRÉ RENAULT

WATER

TRECAI

TEMPUR



Fabrication de sommiers dans notre atelier

LITERIE tous modèles, toutes dimensions
CANAPÉS - FAUTEUILS - LINGE DE LIT

Grand Litier
Literie Y. Lamouche

141 avenue Jean Moulin
ZAC du Camp du Roy
JAUX
03 44 83 41 07

À COMPIÈGNE

TRÈS PROCHAINEMENT



Les
Jardins
de L'IMPÉRATRICE

Votre nouvelle adresse au calme d'un jardin intérieur

- Des appartements variés du studio au 5 pièces prolongés d'espaces extérieurs en loggias, balcons ou terrasses
- Architecture soignée et prestations de qualité
- Achetez moins cher en TVA réduite ⁽¹⁾

03 58 710 710
Appel non surtaxé

Une réalisation



akera.fr

(1) TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% au 1^{er} janvier 2018, sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale sur la résidence «Les Jardins de l'Impératrice». Voir conditions détaillées sur notre espace de vente.
AKERA DEVELOPPEMENT Société anonyme au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Surmes 92150 - 40 Boulevard Henri Sellier, RCS de Paris 482 259 256, SIRET : 48225925600030. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.
L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste ; en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à AKERA, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Illustrations : ANAWA



"Une belle fête populaire place Saint-Jacques"



▲ Place Saint-Jacques, le 11 novembre



Maire-adjointe de Compiègne, chargée des animations événementielles

Évelyse GUYOT

"Le Centenaire, symbole de notre action"

"À pied d'œuvre tout au long de l'année, nos équipes se sont investies dans l'événement exceptionnel du Centenaire de l'Armistice. J'y vois une belle illustration de leur engagement indéfectible et de leur adaptation à tous les formats d'opérations. Ainsi, ils se sont inscrits avec réactivité dans la très cadrée venue du Président de la République le 10 novembre, avant d'enchaîner le lendemain sur une belle fête populaire place Saint-Jacques. Durant ce week-end, nous avons aussi pu profiter du mapping vidéo, un grand succès pour lequel nous nous sommes engagés avec détermination. Ces opérations symbolisent aussi le sens que l'on veut donner à notre action : vous divertir, mais aussi œuvrer sur des manifestations porteuses de messages essentiels."

Les chiffres

50

arbres plantés sur la commune
de Compiègne

737

arbustes plantés sur la
commune de Compiègne

2 000

**pièges à frelons
asiatiques**

en distribution

10

**stations
d'épuration** sur le

territoire de l'ARC



Agglomération et Ville de Compiègne | Bulletin annuel 2019 |

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Stratégie
intercommunale
Gestion des déchets
Gestion de l'eau

PLUS SAIN LA VIE : LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LE ZÉRO-PHYTO

TOUTES LES COMMUNES DE L'ARC SONT DÉSORMAIS ENGAGÉES DANS LE ZÉRO-PHYTO POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS, DES CIMETIÈRES ET DES TERRAINS DE SPORTS.

Au cours de cette année, vous avez vu évoluer l'aspect de ces espaces et vous avez constaté la présence d'herbes plus hautes et de plantes sauvages. **Ces changements sont liés à l'arrêt des traitements aux pesticides nocifs pour la santé et pour la biodiversité.**

Pour faire preuve de pédagogie, une campagne d'information a été lancée pendant l'été 2018 avec notamment des panneaux implantés sur des lieux directement concernés. L'abeille "Buzzy" est notre emblème sur cette opération, elle est présente sur les supports de communications et les panneaux installés dans les communes de l'ARC.

Les méthodes écologiques de jardinage participent à **la création d'espaces plus sains pour notre santé**

mais bouleversent vos habitudes et votre regard. Notre campagne de communication vous rappelle les bienfaits de l'arrêt de l'utilisation des pesticides.

- ✔ Apprentissage du jardinage écologique lors des formations organisées par l'ARC avec le CPIE



- ✔ Les agriculteurs s'engagent et trouvent des solutions alternatives aux engrais azotés



Vice-président de l'ARC, délégué au développement durable et risques majeurs, maire de Choisy-au-Bac

Jean-Noël GUESNIER

"Troisième Révolution Industrielle et stratégies"

"Dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle (TRI), nous avons mobilisé les acteurs locaux afin d'élaborer un plan : la performance énergétique du bâtiment ; le développement de la mobilité alternative à la voiture individuelle ; la préservation de la biodiversité ; la R&D et l'innovation dans le domaine de la TRI.

En ce qui concerne la performance énergétique, 11 communes de l'ARC ont, au cours de l'année 2018, renouvelé une partie de leur éclairage public par des leds moins consommatrices en énergie. L'ARC étant labellisée TEPCV (Territoire Énergie Positive pour la Croissance Verte), cette action a été entièrement financée par les Certificats d'Économie d'Énergie.

Par ailleurs, l'ARC a décidé de prolonger les études nécessaires pour élaborer un plan de zonage pluvial pour réaliser un Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales. Cette étude permettra d'identifier les zones de collecte, les dysfonctionnements hydrauliques et permettra de proposer des solutions techniques opérationnelles favorisant la gestion à la source."



▲ Buzzy, notre nouvelle mascotte écologique



Vice-présidente de l'ARC en charge du Plan Climat Énergie Territorial, Maire de Le Meux

Évelyne LE CHAPELLIER

"COTTRI : Un programme d'actions et d'aménagement"

"Les collectivités sont les moteurs de la Transition Énergétique et Écologique (TEE) et de territorialisation de la Troisième Révolution Industrielle (TRI)."

En 2018, dans le cadre du COTTRI (Contrat d'Objectifs Territorial pour l'accélération de la Troisième Révolution Industrielle), soutenu par l'ADEME et la Région, l'agglomération s'est engagée à favoriser et à soutenir : des opérations de réhabilitation thermique de logements privés ; la formation des artisans du territoire à la performance énergétique ; la réduction de 30 % du gaspillage alimentaire sur 14 écoles ; la collecte et le recyclage de 75 % de papiers dans les entreprises publiques et privées ; l'utilisation de 65 % d'énergie renouvelable pour le réseau de chaleur de Compiègne ; la mise en œuvre du plan de gestion des eaux pluviales (infiltration à la parcelle) sur la totalité des communes de l'ARC."

PRIZZON CARRELAGES

Pose de carrelage
Faïence - Pierre - Marbre
Applicateur agréé chape fluide

Vente de carrelage/faïence
Particulier - Entreprise
Collectivité - Industrie



M. Mario PRIZZON

43, rue de Saint-Lazare - 60200 COMPIÈGNE

Tél : 03 44 83 20 04 - prizzon-mario@orange.fr



**Sté Industrielle de location
de Groupe et
de Pompe Immersée**

✓ Vente / Location / Maintenance
✓ Tous travaux de pompage

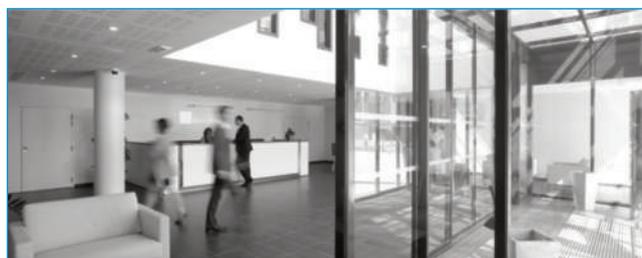
8, Ile Jean Lenoble - 60150 JANVILLE

☎ **03 44 76 01 71**

Port. 06 07 54 56 86 - 06 11 04 71 41

Fax 03 44 76 10 63

E-mail : ste.pruvost@wanadoo.fr



Ensemble, donnons de la valeur à vos projets



www.brezillon.fr

128, rue de Beauvais - Place Max Brézillon
60280 MARGNY LES COMPIEGNE
03 57 63 21 21



PICARDIE HABITAT, AU PLUS PRÈS DES BESOINS, DES HABITANTS & DES TERRITOIRES

DES LOGEMENTS LOCATIFS FAMILIAUX

L'activité prioritaire de Picardie Habitat : le logement familial, en réponse aux demandes des collectivités locales et des entreprises, en intégrant le renforcement de la mixité sociale dans les territoires.

Une large gamme de produits locatifs : collectifs, individuels, en zones urbaine et rurale, en réponse à la demande croissante des ménages.

DES LOGEMENTS SPÉCIFIQUES

Des réponses aux besoins des populations les plus variées et à l'évolution des modèles sociaux : les jeunes, travailleurs ou étudiants, les seniors et les publics fragilisés (résidences sociales, intergénérationnelles, étudiantes, temporaires, résidences pour personnes âgées, médicalisées, logements d'insertion, foyers ...)

L'AMÉNAGEMENT ET LA RÉALISATION D'OPÉRATIONS URBAINES COMPLEXES

Picardie Habitat conseille les collectivités et les accompagne dans les aménagements urbains : programme de rénovation urbaine, réhabilitation d'anciens bâtiments...

Maison de l'Habitat

9, rue Clément Ader - 60200 COMPIEGNE
Tél 03 44 92 93 00 - Fax 03 44 92 93 01

www.picardiehabitat.com
www.multidomus.com



L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Pour permettre aux locataires de devenir propriétaire ou pour se constituer un patrimoine.

Une offre de produits en accession à la propriété, en accession sociale : logements neufs en secteur groupé (VEFA*), en accession aidée (ARS* et PSLA*), logements sociaux issus du parc locatif, terrains à bâtir.

LA PROXIMITÉ, UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

Pour assurer une réponse rapide et adaptée : des agences, des antennes de proximité, des points d'accueil et des collaborateurs en charge d'un patrimoine à taille humaine.

La qualité du service rendu aux habitants, et le souci d'entretenir le bâti demeurent nos objectifs et notre préoccupation.

LES + ACTION LOGEMENT

Des produits et services associés : les aides LOCA-PASS®, une offre de logements locatifs réservés, des prêts accession et travaux, des services dédiés à la mobilité (changement de logement, habitat temporaires ...), des aides pour difficultés passagères liées au logement (financière, familiale, emploi, santé...).

Architecte BIG Concept
*VEFA. Vente en État Futur d'Acchèvement - *ARS. Accession Réglementée Sécurisée - *PSLA. Prêt Social Location Accession

Picardie Habitat 
Groupe ActionLogement



Maire-adjointe de Compiègne, chargée de l'environnement et des relations internationales

Arielle FRANÇOIS

"Il faut lutter contre le frelon asiatique !"

"En 2018, les attaques du frelon asiatique sur notre territoire sont devenues préoccupantes. Cette espèce exotique nuisible, arrivée accidentellement en France en 2004, a gagné tout le territoire national et occasionné 200 interventions de pompiers cette année dans l'Oise (attaques d'enfants sur un terrain de foot, lors de sorties de centres aérés, chantier de fouilles perturbé à Choisy-au-Bac...).

Outre le risque sanitaire qu'ils peuvent faire courir à la population (piqûres, allergies, chocs anaphylactiques), 40 frelons asiatiques suffisent pour détruire une colonie d'abeilles ! Il y a donc danger pour les insectes pollinisateurs.

Les ruches de Compiègne installées sur les remparts de la ville ont été totalement détruites durant l'été. Notre apiculteur a tiré la sonnette d'alarme considérant que cette invasion nécessitait maintenant un travail collectif pour piéger les frelons à grande échelle.

Par chance, cet hyménoptère hiberne, il faut donc saisir l'occasion de le piéger à la sortie de l'hiver. Nous avons décidé de distribuer gratuitement des pièges à frelons sur tout le territoire de l'ARC.

Soyons vigilants, protégeons notre écosystème et sauvons nos abeilles !"

STOP AUX DÉCHETS SAUVAGES

LES SERVICES DE LA VILLE INTERVIENNENT AU QUOTIDIEN POUR QUE COMPIÈGNE DEMEURE UNE VILLE PROPRE ET AGRÉABLE.

Malgré cela des dépôts sauvages apparaissent régulièrement dans certains secteurs et dans les rues de Compiègne. C'est pourquoi la ville de Compiègne a décidé de sanctionner ces incivilités pour en finir avec ce fléau.

Des agents municipaux sont désormais habilités, en tant qu'inspecteurs d'hygiène et de salubrité, à constater les flagrants délits de dépôts sauvages et à mener toutes les investigations nécessaires pour rechercher les auteurs des faits. Les sanctions encourues peuvent aller jusqu'à 1 500 € plus le montant des frais d'enlèvement du dépôt sauvage dû à la ville. Si le dépôt sauvage est très important, le dossier sera transmis directement à l'officier du Ministère Public, sans avertissement préalable.

L'ARC LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Depuis 3 ans, le service de gestion des déchets de l'ARC s'associe à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets organisée par l'ADEME. Cette opération a pour but de sensibiliser les citoyens à la nécessité de réduire la quantité de déchets générés au quotidien et de proposer des solutions.

Cette année l'ARC a offert **cinq représentations du spectacle "Gâchis-Bouzouk" consacré à l'économie circulaire.** Ce spectacle permet d'aborder la thématique du gaspillage alimentaire. Il a été programmé

pour le grand public au Ziquodrome de Compiègne et présenté à un public scolaire à Choisy-au-Bac et à Verberie. La commune de Verberie est particulièrement active dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment par ses actions au Centre de restauration scolaire, qui ont permis d'atteindre une moyenne de 35 g de déchets par assiette alors que la moyenne nationale est à plus de 100 g !

✔ Le spectacle "Gâchis-Bouzouk" au Ziquodrome de Compiègne





"Baisse du prix de l'eau notamment pour les petits consommateurs"



Vice-présidente de l'ARC, en charge des relations avec l'ONF, Maire de Vieux-Moulin

Béatrice MARTIN

"Sécurisation et étude de réaménagement"

"Après les travaux de sécurisation dans le Grand parc fin 2017, l'ONF a lancé en 2018 la sécurisation de plusieurs sites fréquentés du public tels que les Beaux-Monts et les étangs Saint-Pierre. Future réserve biologique et lieu emblématique de la forêt de Compiègne, le site des Beaux-Monts est composé de très vieux arbres dont certains menaçaient de s'écrouler. Selon leur état de faiblesse, les arbres ont été soit abattus, soit élagués par les équipes de l'ONF. Par ailleurs, des fauches tardives ont eu lieu sur l'allée des Beaux-Monts. Cette tonte pratiquée qu'une fois par an préserve la biodiversité en permettant aux fleurs et aux plantes d'accomplir leur cycle de développement et de monter en graines mais également de préserver l'habitat d'insectes pollinisateurs. Elle permet également de maintenir cet espace ouvert, favorable à de nombreuses espèces endémiques de ces milieux. Une étude de réaménagement paysager et touristique du site des Étangs Saint-Pierre est en cours afin de réhabiliter ce site très prisé par le public. Il s'agit de mener une réflexion globale sur l'offre existante : aires d'accueil, sentiers de randonnée et d'y intégrer l'offre touristique du territoire en respect des problématiques de gestion forestière."

À CHOISY-AU-BAC, UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

CETTE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION INAUGURÉE EN NOVEMBRE 2018 A UNE CAPACITÉ DE TRAITEMENT DE 6 400 ÉQUIVALENTS HABITANTS.

Elle prend donc en compte l'augmentation à venir de la population de Choisy-au-Bac mais également l'extension du traitement à la commune voisine du Plessis-Brion. L'ancienne station, plus que trentenaire, ne répondait plus aux normes en vigueur ni à l'évolution de la commune. La compétence intercommunale en matière d'assainissement permet des investissements lourds, 3,3 M€ HT ici, avec une subvention de 40 % par notre partenaire de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Par rapport à la précédente, la station actuelle présente aussi l'avantage d'être protégée des crues et de s'éloigner d'une zone humide utile dans notre équilibre environnemental.

L'ancienne station sera détruite et un bassin d'orages d'une capacité de 900 m³ sera construit à cet emplacement pour éviter la mise en charge du réseau et les débordements chez les habitants lors d'épisodes orageux.

ATTRIBUTION DE DEUX CONCESSIONS DE SERVICE PUBLIC

L'ARC a repris la compétence eau (distribution + production) sur les 16 communes de l'ARC historique. Au 1^{er} octobre 2018, deux nouvelles Concessions de Service Public (CSP), regroupant plusieurs anciens contrats, sont entrées en service. Deux délégataires se partagent ces CSP : SUEZ et SAUR.

L'ARC a voté une baisse du prix de l'eau pour 2019 notamment pour les petits consommateurs.

Ces baisses sont variables selon les communes et peuvent aller jusqu'à -30%. Pour les autres communes de l'ARC, n'entrant pas dans ces CSP (Margny-lès-Compiègne, Verberie, Saint Vaast de Longmont, Néry, Béthisy-Saint-Pierre et Béthisy-Saint-Martin), le prix de l'eau restera inchangé en 2019.

NOUVELLE PRISE DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT

Au 1^{er} janvier 2018, l'ARC a repris la compétence d'assainissement des eaux usées pour les communes de l'ex-CCBA.

Les ouvrages repris comprennent 2 stations d'épuration, une centrale sous vide, 4 095 branchements, 18 postes de refoulement et environ 60 km de réseaux. L'ensemble de ces ouvrages représente 10 % de l'ensemble total des ouvrages d'assainissement de l'ARC.



▲ La nouvelle station d'épuration de Choisy-au-Bac



Vice-président de l'ARC, délégué à la gestion de l'eau, Maire d'Armancourt

Éric BERTRAND

"Du Bio dans les cantines et un diagnostic de sensibilité à l'agriculture biologique"

"Les communes de l'ARC se sont engagées à proposer dans les cantines des écoles maternelles et primaires, une part grandissante de produits issus de l'agriculture biologique et de l'agriculture locale. Cela participe à l'éducation au goût des enfants et la collectivité joue son rôle dans l'égalité d'accès à des produits alimentaires de qualité.

En parallèle, l'ARC a lancé en 2018 un diagnostic de sensibilité à l'Agriculture Biologique auprès d'élus et d'agriculteurs du territoire afin d'initier un projet politique soutenant cette agriculture.

La protection des eaux souterraines et de surface passe par différentes approches. Les agriculteurs ont plusieurs modes de gestion concernant leurs parcelles avec un impact modéré sur notre environnement. Nous favorisons également l'agroforesterie (mise en place de truffiers, de bois de chauffage, arbres fruitiers...) sur des terres dont les rendements de blés par exemple sont moins favorables. Ainsi par notre accompagnement nous favorisons la protection de notre ressource en eau potable."

Les chiffres

130 km 250 100%

de voies cyclables réparties
sur l'ensemble de l'ARC

bâtiments gérés par
la ville de Compiègne

des bus urbains
roulent au Diester

Le service AlloTIC, c'est

120 747

km parcourus



Agglomération et Ville de Compiègne | Bulletin annuel 2019 |

DÉPLACEMENTS & PATRIMOINE

Voiries & espaces
verts
Bâtiments neufs,
entretien
Transports

DE NOUVEAUX ESPACES SE DESSINENT

DE LA GESTION DE LA VOIRIE À L'ATTENTION PORTÉE AU TRAITEMENT DES ESPACES VERTS, LA VILLE DE COMPIÈGNE AMÉLIORE L'ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN DE SES HABITANTS.

PRÉSERVER VOTRE SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

La Loi Labbé, relative à la transition énergétique pour la croissance verte, a interdit aux collectivités, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces ouverts au public. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la vente de produits phytosanitaires est également interdite aux particuliers.

Le bureau d'études Éco'Logic a réalisé en 2018 un relevé complet des espaces verts et urbains gérés par la ville pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'un Plan de gestion différenciée. Des

préconisations ont été données pour l'entretien des espaces verts en fonction de plusieurs critères : utilisation, espaces de prestige, contraintes d'entretien, type de revêtement...

LE NOUVEAU VISAGE DU CAMP DES SABLONS

À la rentrée de septembre, les Compiégnois ont pu découvrir le nouveau maillage de voies et avenues qui structurent désormais la ZAC du Camp des Sablons. Travaux de requalification de l'avenue du 25^e RGA et de la contre-allée de l'avenue de Royallieu, prolongement de l'avenue de Verdun, aménagement de l'allée des Nymphes, d'une partie de la route forestière du Moulin



Maire adjoint de Compiègne, chargé de la voirie et de l'aménagement urbain

Éric HANEN

"Voirie et espaces verts : des aménagements durables"

"La création d'un nouveau quartier passe toujours, en premier lieu, par l'aménagement des voiries et réseaux divers. Ces deux dernières années ont donc été en grande partie consacrées à la création de 3 km de voies nouvelles, de voies vertes et cyclables et à l'aménagement d'espaces verts au sein du nouveau quartier des Sablons. Des équipements certes pour Compiègne mais qui bénéficient aussi à de nombreuses familles de l'agglomération dont les enfants fréquentent le lycée Pierre d'Ailly et l'Institution Jean-Paul II. Autre projet qui mobilise nos équipes des espaces verts et de la propreté urbaine, le plan de gestion différenciée. Sur les 22 communes de l'agglomération, les élus se sont engagés à ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur l'ensemble de leurs espaces, cimetières et terrains de sports compris. À Compiègne, l'enjeu est aussi de répondre aux critères d'exigence du label des "Villes et villages fleuris" et de pouvoir prétendre à l'obtention de la 4^e fleur."



▲ Buzzy, notre abeille qui donne des conseils dans le CNV
Relevé de plantes par le bureau d'études Éco-Logic
Jardin bio dans les écoles



et de l'avenue de Marigny ainsi que la création de voies vertes et cyclables ont été au programme. Six mois après leur mise en service, nous pouvons être satisfaits de ces réalisations qui permettent de mieux réguler les flux de circulation à proximité des établissements scolaires situés dans ce secteur de Compiègne et de sécuriser leur accès.

Transports urbains et scolaires y sont facilités : des quais ont été aménagés pour accueillir une trentaine de bus scolaires et deux abris de bus ont été créés. **Tout a été pensé pour prendre en compte les déplacements doux et durables. Une large place a ainsi été faite aux piétons et aux cyclistes.**

UNE PLACE DU CHANGE PLUS CONVIVIALE

La rue de l'Étoile et les abords de la place du Change ont connu fin 2018 des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable, avant que ne commence, début janvier, le chantier de requalification de la place. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'action Cœur de ville qui, tout en valorisant le patrimoine historique, vise à renforcer l'attractivité du cœur d'agglomération. **Les terrasses des cafés pourront s'y installer autour d'une fontaine de style.** Parallèlement, des places de parking ont été créées rues Hersan et Notre-Dame de Bon Secours en contrepartie de celles qui seront supprimées.

À COMPIÈGNE
TRÈS PROCHAINEMENT

Les
Jardins
de L'IMPÉRATRICE

Votre nouvelle adresse au calme d'un jardin intérieur

- Des appartements variés du studio au 5 pièces prolongés d'espaces extérieurs en loggias, balcons ou terrasses
- Architecture soignée et prestations de qualité
- Achetez moins cher en TVA réduite ⁽¹⁾

03 58 710 710

Appel non surtaxé

Une réalisation

akera

akera.fr

(1) TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% au 1^{er} janvier 2018, sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale sur la résidence «Les Jardins de l'Impératrice». Voir conditions détaillées sur notre espace de vente. AKERA DEVELOPPEMENT Société anonyme au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Surmesnes 92150 - 40 Boulevard Henri Sellier, RCS de Paris 482 259 256, SIRET : 48225925600030. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste : en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à AKERA, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Illustrations : ANAWA

LELIEVRE

Tissus d'Ameublement &
Accessoires de décoration
Haut de Gamme

1 FOIS PAR AN !!

VENTE PROMOTIONNELLE

**Samedi 17 Mars 2018 de 8h à 18h
&
Dimanche 18 Mars 2018 de 13h à 18h**

Plus de 300 références
de tissus disponibles
et de nombreux accessoires
de décoration

- dans la limite des stocks disponibles -

Zac de Mercières - Zone 3
Avenue H. Adnot
60200 Compiègne

L'adresse
de votre bien-être

Nous vous souhaitons 365 fois
Bonne Nuit pour **2018**



Epedu ANDRÉ RENAULT TRECA! TEMPUR



Fabrication de sommiers dans notre atelier

LITERIE tous modèles, toutes dimensions
CANAPÉS - FAUTEUILS - LINGE DE LIT

Grand Litier
Literie Y. Lamouche

141 avenue Jean Moulin
ZAC du Camp du Roy
JAUX
03 44 83 41 07

À COMPIÈGNE

TRÈS PROCHAINEMENT



Les
Jardins
de L'IMPÉRATRICE

Votre nouvelle adresse au calme d'un jardin intérieur

- Des appartements variés du studio au 5 pièces prolongés d'espaces extérieurs en loggias, balcons ou terrasses
- Architecture soignée et prestations de qualité
- Achetez moins cher en TVA réduite ⁽¹⁾

03 58 710 710
Appel non surtaxé

Une réalisation



akera.fr

(1) TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% au 1^{er} janvier 2018, sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale sur la résidence «Les Jardins de l'Impératrice». Voir conditions détaillées sur notre espace de vente. AKERA DEVELOPPEMENT Société anonyme au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Surmes 92150 - 40 Boulevard Henri Sellier, RCS de Paris 482 259 256, SIRET : 48225925600030. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste ; en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à AKERA, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Illustrations : ANAWA

SPORT ET CULTURE : DEUX BÂTIMENTS D'ENVERGURE

L'EXTENSION DU MÉMORIAL DE LA CLAIRIÈRE DE L'ARMISTICE ET LA NOUVELLE SALLE DE BOXE AMÉNAGÉE SUR LE SITE DE L'ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR SONT LES RÉALISATIONS PHARES DE CETTE ANNÉE 2018.

LE MÉMORIAL DE LA CLAIRIÈRE, UN LIEU DE MÉMOIRE PLUS ADAPTÉ AUX ATTENTES DES VISITEURS

L'extension du Mémorial de la Clairière de 500 m² sur deux niveaux a permis de renouveler le parcours historique et scénographique de l'ensemble du Mémorial, avec comme double objectif : **renforcer sa cohérence sur une base chronologique allant de 1914 à 1940** tout en mettant en lumière la période de l'entre-deux guerres, et offrir aux visiteurs et notamment aux jeunes générations, un lieu de mémoire plus contemporain avec une toute nouvelle scénographie.

LE ROC PREND POSSESSION DE SA NOUVELLE SALLE

Le Ring Olympique Compiégnois bénéficie désormais d'une salle flambant neuve sur le site de l'École d'état-major. Une salle de 500 m² y a été entièrement aménagée en lieu et place d'un ancien préau qui servait auparavant d'entrepôt pour les autocars de l'armée. **Ce nouvel équipement a été conçu de façon à limiter la consommation énergétique nécessaire à son fonctionnement** : pose d'un double vitrage isolant, installation d'une VMC double flux, mise en place d'un

système électrique avec allumage fractionné et de détecteurs, en plus d'un éclairage à leds ont ainsi été prévus.

UNE NOUVELLE CANTINE VERRA LE JOUR EN 2019

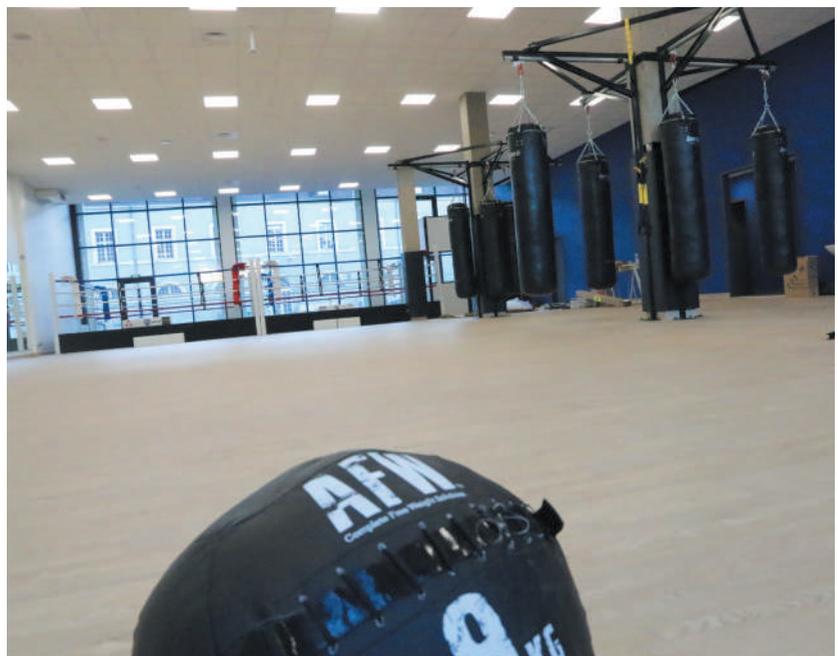
Un bâtiment adossé à l'école maternelle James de Rothschild est actuellement en cours de réhabilitation pour y accueillir au printemps prochain, un restaurant scolaire destiné à une soixantaine de rationnaires.

✔ L'extension du Mémorial de la Clairière de l'Armistice a permis la création de nouvelles salles et la restauration des anciennes



✔ Christian Tellier et Nicolas Leday inspectent les travaux de la salle de boxe

✔ La nouvelle salle de boxe sur le site de l'ancienne École d'état-major



ENCORE DES NOUVEAUTÉS

COMPIÈGNE A AMORCÉ CETTE ANNÉE UN VASTE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES QUI CONSTITUERA À TERME UN VÉRITABLE MAILLAGE DE VOIES CYCLABLES EN VILLE.

La volonté affichée des élus de l'agglomération est non seulement de développer des transports en commun moins polluants en utilisant des énergies alternatives et en apportant régulièrement des améliorations pour qu'ils répondent toujours mieux aux besoins des usagers, mais également d'encourager d'autres modes de déplacement comme le vélo.

DE NOUVEAUX SERVICES DE BUS

Début septembre 2018, la ligne 6 des bus gratuits a été mise en service. Elle remplace, avec un fonctionnement élargi, l'ancienne ligne 2 Express qui, pour sa part, a disparu. **Cette nouvelle ligne va de la gare à la zone d'activités du Bois de Plaisance en passant notamment par le quartier du Camp des Sablons et la zone commerciale de Jaux-Venette,** à la fréquence de 9 allers et 10 retours quotidiens. Elle dessert le nouvel arrêt "Camp des Sablons" situé sur l'avenue du 25° RGA et l'arrêt "Lotissement du Moulin". Elle fonctionne également pendant les vacances scolaires.

Depuis avril 2018, les services d'ARC Express ont été améliorés avec quelques modifications d'horaires pour assurer une meilleure correspondance vers la gare. Ils desservent aussi davantage Verberie avec 7 allers et 6 retours par jour en semaine.

Un nouvel arrêt "Résidence Universitaire" a été créé sur la ligne Arc Express pour permettre aux étudiants d'avoir une desserte supplémentaire entre les 2 sites de l'UTC mais aussi pour éviter de surcharger la ligne 5 à certaines heures de la journée.

DES AMÉNAGEMENTS POUR LES CARS SCOLAIRES

Depuis septembre, **les cars scolaires stationnent désormais le long de l'avenue du 25° RGA qui a été spécialement aménagée** pour pouvoir accueillir les dessertes scolaires du lycée Pierre d'Ailly et de l'institution Jean-Paul II. 28 emplacements leur sont réservés. Rappelons que les transports scolaires de l'ARC sont gratuits !

ALLOTIC : EXTENSION DE LA LIGNE 13

Depuis avril, **la ligne 13 de transports à la demande AlloTIC a fusionné avec la ligne 20** qui reliait uniquement les communes de l'ex-CCBA entre elles. La ligne 13 a donc été prolongée vers ces communes, permettant ainsi aux usagers de rejoindre à moindre coût les zones d'activités ou le centre de l'agglomération. Le tarif s'élève à 2 euros pour l'utilisateur et la réservation se fait auprès de l'agence **Oise Mobilité : 0970 150 150.**



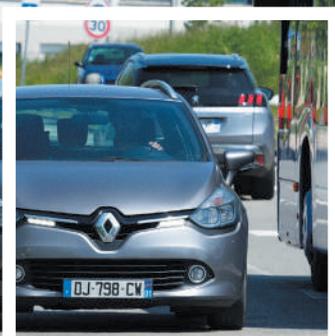
Vice-président de l'ARC, délégué aux transports, mobilité et voirie, maire-adjoint de Compiègne, délégué aux travaux, aux bâtiments communaux et aux transports

Nicolas LEDAY

"Agissons pour une mobilité durable"

"Lorsque l'Agglomération de la Région de Compiègne a repris la gestion de l'ensemble des bus urbains, péri-urbains et scolaires, l'orientation prise initialement par la ville de Compiègne de faire rouler ses bus au diester (biocarburant issu pour 30 % de produits agricoles) a été étendue à l'ensemble du parc. Aujourd'hui, nous devons anticiper le renouvellement des véhicules qui sont la propriété de l'ARC et réfléchir à l'utilisation de nouvelles énergies alternatives aux carburants fossiles.

Un groupe de travail a été constitué en 2018 pour étudier les différentes solutions qui s'offrent à nous : véhicule tout électrique, véhicule hybride, utilisation d'un nouveau carburant "B100" à 100 % d'origine végétale ou encore utilisation du BioGNV issu de la méthanisation des déchets. Le groupe de travail rendra ses conclusions début 2019 et le renouvellement progressif des bus sera pris en compte lors du prochain appel d'offres de 2020."



LOCATION & stationnement

À VÉLO DANS L'AGGLO



▲ Les bus gratuits de l'ARC
Des VéloTIC pliables mis à la location
Nouvel arrêt de bus au Camp des Sablons

DE NOUVELLES PISTES CYCLABLES DANS COMPIÈGNE

L'idée est de créer une véritable continuité entre les infrastructures déjà existantes afin de faciliter les déplacements domicile-travail et domicile-études, et limiter ainsi le flux de véhicules automobiles aux heures de pointe.

En 2018, **une nouvelle piste cyclable a été aménagée le long de l'avenue du 25° RGA**. Large de 3 mètres et très éclairée, elle permet aux cyclistes de circuler dans les deux sens à n'importe quel moment de la journée.

Un autre tronçon devrait voir le jour **au premier trimestre 2019 pour relier la voie cyclable déjà existante boulevard des États-Unis au carrefour des Nations-Unies**.

Une nouvelle voie cyclable de 5,1 km a également été inaugurée début juin entre le cœur de Jaux et la limite entre Armancourt et Le Meux. Cette piste permet de rejoindre la voie cyclable de la rive gauche via la passerelle de Jaux, jusqu'au centre-ville de Compiègne d'une part et jusqu'à Verberie d'autre part. Cet itinéraire mène également à la voie cyclable Le Meux-Jonquières via la rive droite.

DES VÉLOTIC À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE BIENTÔT À DISPOSITION

150 vélos, dont une quinzaine de vélos pliables, sont actuellement mis à disposition des usagers. **20 vélos standards supplémentaires et 10 à assistance électrique** seront achetés en 2019.

Les chiffres

1062

enfants inscrits durant l'été dans
les centres de loisirs

28 **agents**
de police municipale
dont
6 maîtres-chiens

60 **agents
d'encadrement**
animent les centres de loisirs

167 **caméras
de vidéoprotection**
installées sur l'ensemble du territoire de
l'ARC



MEDIATEUR
VILLE DE COMPIEGNE

Agglomération et Ville de Compiègne | Bulletin annuel 2019 |

SERVICES À LA POPULATION

Sport
Enfance
Personnes âgées
Social
Contrat de ville
Sécurité

VERS L'ACCUEIL DES JEUX OLYMPIQUES

EN DÉBUT D'ANNÉE, COMPIÈGNE A OBTENU LE NIVEAU 2 AU LABEL "VILLE ACTIVE & SPORTIVE" 2018-2019 DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DES SPORTS.

Il est décerné aux villes qui mettent en place une politique publique complète, dynamique et innovante en faveur du développement du sport. Il s'agit de la plus haute distinction obtenue par une ville des Hauts-de-France.

Compiègne s'est distinguée notamment par sa politique en faveur des jeunes avec le succès des stages multisports et de l'été des jeunes, ses équipements, ses manifestations sportives d'envergure : Paris-Roubaix, meeting de natation, ses manifestations populaires : la Compiégnoise, le Raid impérial de VTT... et sa politique de sport santé : marche nordique, aviron-fitness...

COMPIÈGNE CANDIDATE AU LABEL "TERRE DES JEUX"

L'ambition de Paris 2024 est de faire des Jeux Olympiques et Paralympiques les Jeux de toute la France et pas uniquement ceux de Paris. Pour la première fois, des collectivités territoriales pourront ainsi être labellisées : "**Terre de Jeux 2024**". Ce label viendra récompenser chaque territoire engagé dans une démarche globale autour des Jeux. La ville de Compiègne compte bien se porter candidate à l'obtention de ce label et lancera prochainement un appel aux associations sportives locales afin d'organiser un groupe de réflexion autour de cette thématique.

INAUGURATION DU TERRAIN DE MERCIÈRES MARIO TEIXEIRA

Le fondateur du club de football, décédé le 1^{er} mai à l'âge de 92 ans, a donné son nom au stade où évolue le club de l'Entente sportive de Compiègne. Le Président emblématique de ce club fondé en 1981, Mario Teixeira ou "papy Mario" en a assuré la présidence pendant 36 ans. **Philippe Marini qualifiait ainsi Mario : "Un homme au dévouement hors normes qui mérite une place particulière dans nos mémoires".**

LES STAGES MULTISPORTS ET ÉTÉ DES JEUNES

Lors des petites vacances, la ville propose à ses jeunes, âgés de 7 à 13 ans, des initiations à différents sports encadrées par des éducateurs de la ville ayant le concours d'éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS), mais aussi par des intervenants extérieurs issus des clubs de Compiègne. Durant l'été, un dispositif est mis en place qui permet aux clubs de pouvoir proposer des initiations gratuites. **L'été dernier 13 clubs ont participé à cette opération. 1 530 enfants ont pu s'initier à différentes pratiques sportives gratuitement.**



Conseiller municipal de Compiègne, délégué à la jeunesse et aux sports

Christian TELLIER

"Plus vite, plus haut, plus fort ; Compiègne opte pour les JO !"

"Cette année je voudrais particulièrement remercier tout le secteur associatif sans lequel le paysage sportif compiégnais ne serait pas aussi important. Les associations sont vitales dans ce domaine ainsi que toutes les bonnes volontés. Pour organiser le bon fonctionnement des clubs, mais aussi, au quotidien pour encadrer, soutenir et animer les équipes et leurs entraîneurs. Cette vitalité s'exprime tout au long de l'année, mais le point d'orgue reste la fête des associations qui réunit chaque année début septembre les principaux clubs sportifs de la ville et de son agglomération. C'est un moment festif où les familles peuvent ensemble choisir les activités de l'année. Aujourd'hui 1 enfant sur 2 ne pratique pas assez de sport, pourtant l'activité sportive prévient de bien des maladies cardiovasculaires mais aussi de certains cancers et du diabète. Je n'aurai donc qu'un seul mot d'ordre cette année : faites du sport !"



"Ville active & sportive"

▲ L'enduro moto à Venette - Le base-ball américain à Compiègne
Le monde sportif se mobilise chaque année pour le Téléthon, ici avec Anne Koerber, conseillère municipale - Le départ du Paris-Roubaix



Les
Jardins
de L'IMPÉRATRICE

Votre nouvelle adresse au calme d'un jardin intérieur

- Des appartements variés du studio au 5 pièces prolongés d'espaces extérieurs en loggias, balcons ou terrasses
- Architecture soignée et prestations de qualité
- Achetez moins cher en TVA réduite ⁽¹⁾

03 58 710 710
Appel non surtaxé

Une réalisation



akera.fr

(1) TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% au 1^{er} janvier 2018, sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale sur la résidence «Les Jardins de l'Impératrice». Voir conditions détaillées sur notre espace de vente. AKERA DEVELOPPEMENT Société anonyme au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Surmesures 92150 - 40 Boulevard Henri Sellier, RCS de Paris 482 259 256, SIRET : 48225925600030. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste ; en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à AKERA, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Illustrations : ANAWA

LELIEVRE

Tissus d'Ameublement &
Accessoires de décoration
Haut de Gamme

1 FOIS PAR AN !!

VENTE PROMOTIONNELLE

**Samedi 17 Mars 2018 de 8h à 18h
&
Dimanche 18 Mars 2018 de 13h à 18h**

Plus de 300 références
de tissus disponibles
et de nombreux accessoires
de décoration

- dans la limite des stocks disponibles -

Zac de Mercières - Zone 3
Avenue H. Adnot
60200 Compiègne

L'adresse
de votre bien-être

Nous vous souhaitons 365 fois
Bonne Nuit pour **2018**



Epeda ANDRE RENAULT MATEO TRECA! TEMPUR



Fabrication de sommiers dans notre atelier

LITERIE tous modèles, toutes dimensions
CANAPÉS - FAUTEUILS - LINGE DE LIT

Grand Litier
Literie Y. Lamouche

141 avenue Jean Moulin
ZAC du Camp du Roy
JAUX
03 44 83 41 07

À COMPIÈGNE

TRÈS PROCHAINEMENT



Les
Jardins
de L'IMPÉRATRICE

Votre nouvelle adresse au calme d'un jardin intérieur

- Des appartements variés du studio au 5 pièces prolongés d'espaces extérieurs en loggias, balcons ou terrasses
- Architecture soignée et prestations de qualité
- Achetez moins cher en TVA réduite ⁽¹⁾

03 58 710 710
Appel non surtaxé

Une réalisation



akera.fr

(1) TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% au 1^{er} janvier 2018, sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale sur la résidence «Les Jardins de l'Impératrice». Voir conditions détaillées sur notre espace de vente. AKERA DEVELOPPEMENT Société anonyme au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Suresnes 92150 - 40 Boulevard Henri Sellier, RCS de Paris 482 259 256, SIRET : 48225925600030. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste ; en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à AKERA, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'ont donc pas dans le champ contractuel. Illustrations : ANAWA

VIVE LA RENTRÉE

RETOUR DE LA SEMAINE DE QUATRE JOURS POUR LES PETITS COMPIÉGNOIS AVEC UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ADAPTÉ DE 16H30 À 18H30. DEUX CLASSES MATERNELLES ONT OUVERT LEURS PORTES À LA RENTRÉE, L'UNE À ROBERT DESNOS, L'AUTRE À POMPIDOU 2.

Le portail famille mis en place l'an dernier a trouvé sa vitesse de croisière. Des prestations proposées par la ville de Compiègne sont accessibles depuis son ordinateur, à la maison, à n'importe quel moment, et permettent de réserver sa place au périscolaire, à la restauration et aux centres de loisirs. **3 000 familles ont désormais un compte sur ce portail et procèdent aux réservations et annulations des prestations de leurs enfants.** Cette année, la ville a maintenu ses activités d'éveil TAP dans le périscolaire pour les maternelles, et ce malgré l'absence de financement de l'État.

DÉDOUBLEMENT DES CLASSES DE CP ET CE1
Les classes de CP des Réseaux d'Éducation Prioritaires renforcés (REP +) bénéficient depuis la rentrée

2017, d'un dédoublement, avec 12 élèves. Le dispositif a été étendu, en septembre 2018, aux classes de CE1 de REP + afin de consolider les acquis des enfants et leur permettre de progresser dans de bonnes conditions. Des dédoublements ont aussi pu être réalisés dans les classes de CP des Réseaux d'Éducation Prioritaires (REP).

DES CANTINES PROCHES DES ÉCOLES
Ces dernières années, la ville de Compiègne a tenu son engagement et a créé des restaurants scolaires dans les écoles ou à proximité, afin que les enfants qui bénéficient du service de restauration scolaire, puissent profiter pleinement de leur pause méridienne pour jouer et se détendre.



▲ La fête des centres de loisirs à la fin de l'été



Maire-adjointe de Compiègne, déléguée à l'enseignement et à la formation

Sylvie OGER-DUGAT

"Objectif réussi pour notre programme de restauration scolaire !"

"Je suis heureuse de pouvoir annoncer à tous les parents qui nous lisent que la ville de Compiègne aura achevé en 2019 son programme de création de cantine pour chaque groupe scolaire. La plupart des parents travaillent et confient leurs enfants à la ville lors de la pause méridienne. Il est indispensable que les enfants puissent profiter de ce moment pour se divertir mais également pour se restaurer de façon équilibrée. En effet, nous exigeons de nos prestataires depuis de nombreuses années que les repas servis aux enfants prennent en compte non seulement les circuits courts mais les menus bio."



▲ Sortie aux Étangs Saint-Pierre pour les enfants des centres de loisirs
Éveil musical dans les crèches



L'école Claude de Rothschild bénéficie actuellement d'un restaurant scolaire installé dans un bâtiment préfabriqué pour ses 30 rationnaires. La ville a donc initié un nouveau projet et la toute nouvelle cantine de l'école maternelle Rothschild devrait ouvrir ses portes au printemps 2019.

UN ÉVEIL MUSICAL POUR LES TOUT-PETITS

L'éveil musical est essentiel dès le plus jeune âge, les tout-petits sont d'ailleurs très sensibles à la musique et il faut entretenir ce don. La ville a développé une activité dans ce sens dans les crèches municipales de Sainte-Élisabeth, de Royallieu et de Bellicart. Cet éveil est désormais proposé à tous les enfants accueillis dans les structures "Petite enfance" gérées par la ville de Compiègne, et notamment au sein de la halte-garderie les Poussins et de la crèche Le Nid. Plus tard, ils pourront développer leurs talents au sein du conservatoire municipal ou dans les classes CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musicaux) de l'école élémentaire Robida et du Collège Gaëtan Denain.

LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI, JEUX, SPORTS, CULTURE AU PROGRAMME

Les centres de loisirs sont ouverts le mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, avec la possibilité de bénéficier d'un service de restauration le midi. En moyenne les centres de loisirs accueillent 200 enfants.

Le programme proposé aux enfants est toujours tourné vers les apprentissages, le divertissement et le vivre ensemble. En cette année de commémoration du centenaire de l'Armistice, les enfants des centres de loisirs et des écoles primaires ont participé à la création du jardin de la mémoire situé sur le parterre central devant l'Hôtel de ville. Il était composé de bleuets - couleur de nos soldats en 14-18 - entièrement fabriqués et peints à la main par près de 600 enfants des centres de loisirs de l'été et de 270 dessins, poèmes et messages des huit établissements scolaires publics et privés



Maire adjointe de Compiègne, déléguée à la petite enfance et aux affaires sociales

Dominique RENARD

"Un Relais Assistantes Maternelles pour 2019"

"Alors que bon nombre de régions de France manquent de structures d'accueil pour les tout-petits, Compiègne peut s'enorgueillir d'avoir contribué à développer ces dernières années les équipements nécessaires en matière d'accueil des jeunes enfants, notamment en favorisant l'installation de maisons d'assistantes maternelles. Aujourd'hui, nous comptons sur Compiègne pas moins de 373 berceaux, toutes structures confondues, publiques et privées, et 400 places en crèches familiales et au domicile des assistantes maternelles indépendantes agréées.

En 2019, nous allons également mettre en place un Relais d'Assistantes Maternelles, lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Celui-ci sera compétent pour l'ensemble de l'agglomération.

Notre rôle est aussi d'être aux côtés des Compiègnois les plus vulnérables. Nous accompagnons ainsi les plus démunis et les familles défavorisées au travers d'aides et d'hébergements d'urgence, nous nous efforçons de lutter contre l'isolement de nos aînés et nous mettons en place de nouveaux partenariats pour apporter notre soutien à ceux qui rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne."



Conseiller municipal, délégué pour les centres de loisirs

Étienne DIOT

"Des activités pour partager des valeurs communes"

"Je suis particulièrement fier cette année des animations qui ont été proposées aux enfants des centres de loisirs. Tout particulièrement, je tiens à saluer les animateurs pour leur dévouement et tous les enfants qui ont participé au Jardin de la mémoire. Cette activité des centres de loisirs a permis de réunir petits et grands autour de valeurs que nous partageons tous : le respect pour ceux qui ont combattu pour la France et l'espoir de rester toujours en paix. Ce Jardin de la mémoire a animé notre centre-ville pendant un peu plus d'un mois et c'est avec une réelle satisfaction que j'ai vu les Compiégnois se presser en nombre autour de cette œuvre collective des enfants de la ville. Merci à tous et encore bravo."

▼ Préparation du Jardin de la mémoire par les enfants et les élus

LA CRÉATION DU JARDIN DE LA MÉMOIRE

Ont participé :

- les écoles Faroux B, Sainte-Marie, Augustin Thierry, maternelle Jacques Prévert, élémentaire Georges Pompidou B, les collèges André Malraux et Jean-Paul II, l'institution Sévigné, l'institut médico-éducatif de la Faisanderie,
- les centres de loisirs Jeanne d'Arc, Hersan, Pompidou 2, Pompidou B, Jacques Prévert, Hammel, Saint-Lazare 1 et 2, Charles Faroux 1 et A.



Les
Jardins
de L'IMPÉRATRICE

Votre nouvelle adresse au calme d'un jardin intérieur

- Des appartements variés du studio au 5 pièces prolongés d'espaces extérieurs en loggias, balcons ou terrasses
- Architecture soignée et prestations de qualité
- Achetez moins cher en TVA réduite ⁽¹⁾

03 58 710 710

Appel non surtaxé

Une réalisation



akera.fr

(1) TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% au 1^{er} janvier 2018, sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale sur la résidence «Les Jardins de l'Impératrice». Voir conditions détaillées sur notre espace de vente.
AKERA DEVELOPPEMENT Société anonyme au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Surmes 92150 - 40 Boulevard Henri Sellier, RCS de Paris 482 259 256, SIRET : 48225925600030. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.
L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste ; en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à AKERA, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Illustrations : ANAWA

LELIEVRE

Tissus d'Ameublement &
Accessoires de décoration
Haut de Gamme

1 FOIS PAR AN !!

VENTE PROMOTIONNELLE

**Samedi 17 Mars 2018 de 8h à 18h
&
Dimanche 18 Mars 2018 de 13h à 18h**

Plus de 300 références
de tissus disponibles
et de nombreux accessoires
de décoration

- dans la limite des stocks disponibles -

Zac de Mercières - Zone 3
Avenue H. Adnot
60200 Compiègne

L'adresse
de votre bien-être

Nous vous souhaitons 365 fois
Bonne Nuit pour **2018**



Epedu

ANDRÉ RENAULT

WATER

TRECAI

TEMPUR



Fabrication de sommiers dans notre atelier

LITERIE tous modèles, toutes dimensions
CANAPÉS - FAUTEUILS - LINGE DE LIT

Grand Litier
Literie Y. Lamouche

141 avenue Jean Moulin
ZAC du Camp du Roy
JAUX
03 44 83 41 07

À COMPIÈGNE

TRÈS PROCHAINEMENT



Les
Jardins
de L'IMPÉRATRICE

Votre nouvelle adresse au calme d'un jardin intérieur

- Des appartements variés du studio au 5 pièces prolongés d'espaces extérieurs en loggias, balcons ou terrasses
- Architecture soignée et prestations de qualité
- Achetez moins cher en TVA réduite ⁽¹⁾

03 58 710 710
Appel non surtaxé

Une réalisation



akera.fr

(1) TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% au 1^{er} janvier 2018, sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale sur la résidence «Les Jardins de l'Impératrice». Voir conditions détaillées sur notre espace de vente. AKERA DEVELOPPEMENT Société anonyme au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Surmes 92150 - 40 Boulevard Henri Sellier, RCS de Paris 482 259 256, SIRET : 48225925600030. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste ; en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à AKERA, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Illustrations : ANAWA

DE TRÈS BELLES JOURNÉES AVEC NOS AÎNÉS

LE TRADITIONNEL VOYAGE OFFERT PAR LE CCAS AUX PERSONNES ÂGÉES EN MAI 2018, AU MUSÉE DES MÉTIERS D'ANTAN À SAINT-QUENTIN, SUIVI D'UN DÉJEUNER À CAMBRAI, A ÉTÉ UNE VÉRITABLE RÉUSSITE TOUT COMME LE REPAS DES PERSONNES ÂGÉES SUR DEUX JOURS EN DÉCEMBRE.

Cela bien sûr sans oublier les animations régulières dans les maisons de retraite, les clubs, les lotos, les réunions autour du jeu "Retraités tous champions".

LE THÉÂTRE DES AÎNÉS DEVENU L'ATELIER THÉÂTRE DEPUIS SEPTEMBRE.

Il est désormais ouvert à tous les publics. Les représentations en juin à l'Espace Jean Legendre et au Ziquodrome se sont poursuivies en septembre dans les différentes communes de l'ARC (Clairoix, Choisy-au-Bac, Le Meux, Janville, La Croix Saint Ouen, Béthisy-Saint-Pierre et Vieux-Moulin). Les élèves se produisent aussi tout au long de l'année à différentes occasions :

au Festival de Senlis, lors de la Semaine bleue, lors du Téléthon, de Noël et de Pâques...

DISTRIBUTION DE 2 000 CHÈQUES CADEAUX

Cette année, nous avons renouvelé l'opération des chèques cadeaux à la place de l'ancienne allocation municipale. Cette distribution a été un véritable succès et a permis à **2 000 personnes âgées de 65 ans et plus**, habitant Compiègne et non imposables sur le revenu, de **bénéficier de ce chèque cadeau d'un montant total de 50 € à utiliser dans les commerces compiégnais.**



▲ Le portage de repas à domicile



▲ Représentation de l'Atelier Théâtre



▲ Sortie au musée en juin



Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux relations avec l'armée, aux cérémonies patriotiques, supplée sa collègue Jacqueline Liénard, conseillère municipale, déléguée aux relations avec les personnes âgées

Joël DUPUY de MÉRY

"Améliorer le quotidien des personnes âgées est une préoccupation quotidienne"

"Perte d'autonomie, défaillance de vie sociale, différentes problématiques s'abattent sur nos anciens souvent en quelques années. La ville de Compiègne a organisé depuis longtemps des services efficaces et pratiques comme le portage des repas à domicile, l'identification des personnes isolées notamment pour les aider dans les périodes d'hiver et lors des grandes chaleurs ou encore le maintien d'une vie sociale avec le soutien des clubs et des diverses actions menées dans les maisons de retraite. Nous accompagnons les familles dans ces parcours de vie souvent très compliqués autant administrativement qu'humainement."



▲ Le cross du Home de l'enfance

DE NOUVELLES ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES FRAGILES

LE CHAMP DE L'ACTION SOCIALE EST MULTIPLE. IL S'ADRESSE À DES PUBLICS FRAGILISÉS AUX PROFILS EXTRÊMEMENT DIFFÉRENTS : PERSONNES HANDICAPÉES, FAMILLES EN DIFFICULTÉ OU PERSONNES ÂGÉES.

L'action sociale vise à améliorer les conditions de vie. Cette année 2018, Compiègne s'est engagée dans la lutte contre les inégalités sociales dans le domaine de la santé. En effet, bien des personnes en difficulté ou avec des revenus limités ont les plus grandes difficultés à souscrire à une complémentaire santé et peuvent parfois renoncer à une couverture des frais de santé. Le CCAS de la ville de Compiègne a donc souhaité mettre en place une solution efficace pour ces personnes aux revenus modestes. **En signant un partenariat avec l'association ACTIOM, une couverture santé est aujourd'hui possible dans certaines conditions de ressources.**

Grâce à ce partenariat, les populations les moins favorisées et actuellement exclues du dispositif de complémentaire santé classique (chômeurs de longue durée, personnes âgées ou jeunes sans emploi) peuvent de nouveau bénéficier d'une couverture de soins minimale à coûts réduits. En outre, toute personne qui souhaite retrouver une couverture santé de qualité et/ou faire des économies sur ses cotisations mensuelles pourra également préférer l'offre collective et mutualisée proposée par ACTIOM.

Nous avons également mis en place la **Plateforme d'Accompagnement et de Répit Oise Est**. Il s'agit

Demouy 

29/31, rue de Bienville - 60280 CLAIROIX
Tél. : 03 44 40 16 08 - Fax : 03 44 40 31 64
contact@demouy.fr
www.demouy.fr

**BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX**





Conseillère municipale, vice-présidente du CCAS, vice-présidente du Conseil départemental

Sandrine de FIGUEIREDO

"CCAS le maillon essentiel de la politique sociale de Compiègne"

"Le rôle du CCAS ne cesse de s'accroître. Il est un maillon essentiel de la politique sociale de Compiègne et permet la mise en place d'une série d'actions de prévention mais il propose aussi des solutions d'urgence aux plus fragiles.

Depuis mon arrivée à la tête du CCAS en tant que vice-présidente, j'ai demandé aux équipes d'être inventives et de proposer des projets innovants en regardant vers le secteur privé ce qui pouvait être créé en commun. L'unique objectif étant d'offrir une palette d'actions efficaces dans tous les domaines : le logement, la dépendance, le handicap... L'action sociale ne doit d'ailleurs pas se borner à répondre aux besoins des personnes mais doit anticiper, avec les proches et les aidants, les indispensables actions à mettre en place. Cette année 2018 a été riche en création de nouveaux services ; de la Mutuelle communale à la plateforme Répit tout en maintenant nos supports habituels d'aides d'urgence et de soutien aux plus démunis."

d'un dispositif porté par l'État. **Elle est dédiée aux aidants familiaux de personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée**, de la maladie de Parkinson, de la sclérose en plaques, et/ou de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. La Plateforme d'Accompagnement et de Répit Oise Est propose des activités-ressources et des solutions de répit afin de lutter contre le repli sur soi, le mal-être aidant/aidé et l'épuisement. **Les permanences ont lieu une fois par mois au CCAS, le mercredi matin de 10h à 12h.**

LA PLATEFORME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : UN SUCCÈS HUMAIN

Au mois de février "le Défi Famille" a réuni 65 personnes dans la salle du quartier du Camp de Royallieu. Ce moment, autant festif que culturel, a permis aux parents et enfants de passer une après-midi de détente autour d'un quizz animé par Frédéric Morlot. Au mois de mars, ce sont 20 enfants qui ont participé au Carnaval avec le Centre Anne-Marie Vivé. La Fête de la plateforme s'est déroulée aux Salles Saint-Nicolas sur le thème de "Différents...Comme

tout le monde" avec comme objectif de sensibiliser les enfants au handicap. Les enfants de la réussite éducative ont également été associés aux actions organisées dans le cadre de la Semaine bleue et ont pu assister aux représentations théâtrales de l'Atelier Théâtre de la ville. Les enfants ont aussi cuisiné les produits locaux achetés au marché avec les personnes âgées de la résidence Tiers Temps.



▲ La plateforme de réussite éducative avec Sophie Schwarz et Oumar Ba

Demouy

29/31, rue de Bienville - 60280 CLAIROIX

Tél. : 03 44 40 16 08 - Fax : 03 44 40 31 64

contact@demouy.fr

www.demouy.fr

BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX



LELIEVRE

Tissus d'Ameublement &
Accessoires de décoration
Haut de Gamme

1 FOIS PAR AN !!

VENTE PROMOTIONNELLE

**Samedi 17 Mars 2018 de 8h à 18h
&
Dimanche 18 Mars 2018 de 13h à 18h**

Plus de 300 références
de tissus disponibles
et de nombreux accessoires
de décoration

- dans la limite des stocks disponibles -

Zac de Mercières - Zone 3
Avenue H. Adnot
60200 Compiègne

L'adresse
de votre bien-être

Nous vous souhaitons 365 fois
Bonne Nuit pour **2018**



Epedu ANDRÉ RENAULT TRECA! TEMPUR



Fabrication de sommiers dans notre atelier

LITERIE tous modèles, toutes dimensions
CANAPÉS - FAUTEUILS - LINGE DE LIT

Grand Litier
Literie Y. Lamouche

141 avenue Jean Moulin
ZAC du Camp du Roy
JAUX
03 44 83 41 07

À COMPIÈGNE

TRÈS PROCHAINEMENT



Les
Jardins
de L'IMPÉRATRICE

Votre nouvelle adresse au calme d'un jardin intérieur

- Des appartements variés du studio au 5 pièces prolongés d'espaces extérieurs en loggias, balcons ou terrasses
- Architecture soignée et prestations de qualité
- Achetez moins cher en TVA réduite ⁽¹⁾

03 58 710 710
Appel non surtaxé

Une réalisation



akera.fr

(1) TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% au 1^{er} janvier 2018, sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale sur la résidence «Les Jardins de l'Impératrice». Voir conditions détaillées sur notre espace de vente. AKERA DEVELOPPEMENT Société anonyme au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Surmes 92150 - 40 Boulevard Henri Sellier, RCS de Paris 482 259 256, SIRET : 48225925600030. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste ; en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à AKERA, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Illustrations : ANAWA

L'OPÉRATION ANRU II EST LANCÉE

AVEC LA DÉMOLITION DE TROIS BÂTIMENTS DU CROUS AU CLOS DES ROSES, NOUS AVONS LANCÉ EN SEPTEMBRE UN VASTE PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE.

Pour cette opération, des habitants du quartier ont été embauchés dans le cadre des clauses d'insertion.

La suite du programme s'appuiera sur les échanges avec les partenaires et les habitants. Des marches urbaines ont été organisées en ce sens. Ce travail s'oriente sur la nécessité d'ouvrir le quartier par des voies transversales et d'avoir une variété dans les bâtiments. Sur ce même principe, des scénarios seront également proposés sur Les Maréchaux et à La Victoire.

La validation du projet aura lieu au cours du second semestre 2019, pour un début de travaux dès 2020. L'ambitieux programme ANRU II est estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros, financés par les bailleurs sociaux, l'État (ANRU), Action logement et les collectivités locales (Région, Département, ARC et Ville).

RÉNOVATIONS DANS D'AUTRES QUARTIERS

Au-delà de l'ANRU, nous œuvrons pour l'amélioration de la qualité de vie de deux autres quartiers. Au

Vivier-Corax, des travaux ont débuté avec l'installation de réseaux électriques et d'assainissement. Nous allons réaménager en 2019 les espaces publics (avec un espace vert central, une voie piétonne, une voie automobile et 130 places de stationnement). L'OPAC de l'Oise va, elle, réhabiliter les bâtiments. À Bellicart, des états des lieux ont débuté dans les logements pour affiner le programme de travaux prévu en 2019. Deux logements témoins ont été livrés en fin d'année.



▲ Oumar Ba lors de la démolition du CROUS



Maire-adjoint de Compiègne, délégué à l'intégration, au respect des diversités, aux nouvelles actions de restructuration urbaine et à la diffusion culturelle

Oumar BA

"Nous devons améliorer la qualité de vie des habitants de nos quartiers"

"Notre travail de terrain et les questionnaires réalisés confortent notre sentiment que les habitants sont majoritairement attachés à leur quartier. Nous devons donc répondre à leur souhait d'y rester et améliorer leur qualité de vie. C'est l'enjeu du vaste programme ANRU II qui a débuté. Dans ce cadre, nous tenons à recueillir les avis sur le terrain : où créer des espaces verts, quels équipements réaliser, comment circuler, quels types de bâtiments privilégier... Autant de choix autour desquels nous allons réfléchir en associant la population concernée."

LA POLICE MUNICIPALE SUR TOUS LES FRONTS

NOTRE POLICE EST EFFICACE ET DOTÉE DE MATÉRIELS À LA POINTE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES.

UNE POLICE ARMÉE ET BIEN ÉQUIPÉE

Depuis deux ans, la police municipale de Compiègne est désormais armée. Des entraînements réguliers dans des stands de tir de la région avec des moniteurs spécialement formés sont suivis par les agents. **Parallèlement à ces armes létales, les policiers sont munis de bâtons de défense Tonfas, de flash-balls et de bombes lacrymogènes ainsi que, pour leur propre protection, de gilets pare-balles, casques et boucliers** qui sont principalement utilisés lors de troubles à l'ordre public (grands rassemblements, bagarres...).

Les policiers municipaux sont équipés de caméras-piétons dont les images peuvent servir de preuve lors de procédures judiciaires.

La brigade cynophile participe elle aussi pleinement à la mission de sécurité des personnes et des biens. Avec **6 maîtres-chiens**, la dissuasion est extrêmement efficace. Là aussi, une fois par semaine, les chiens et leurs maîtres s'entraînent.

LE CSI : UNE SURVEILLANCE DE TOUS LES INSTANTS

Le Centre de Supervision Intercommunal géré par l'ARC dispose aujourd'hui de **167 caméras sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, dont 62 caméras uniquement sur Compiègne**. Unique dans l'Oise, fondé sur la mutualisation des moyens entre les communes de l'ARC, le CSI permet de sécuriser les secteurs couverts par la vidéo-protection. Les opérateurs travaillent conjointement avec les

enquêteurs afin de porter à leur connaissance les éléments indispensables pour la résolution d'enquêtes judiciaires. Au regard de l'efficacité du dispositif, **le CSI s'agrandit pour pouvoir visionner à terme 340 caméras** et permettre notamment à de nouvelles communes de l'ARC d'en bénéficier.

COMPIÈGNE, SITE D'EXPÉRIMENTATION DES DRONES DE SURVEILLANCE

La ville de Compiègne s'est positionnée comme site expérimental de l'usage de drones de télésurveillance par sa police municipale. L'utilisation de drones pourrait être particulièrement précieuse en matière de :

- lutte contre les trafics, particulièrement de drogues,
- lutte contre les rodéos motos,
- complémentarité avec le système de vidéo-protection existant,
- maintien du bon ordre en cas de manifestations d'ampleur,
- surveillance des espaces verts (délits environnementaux, incendies),
- soutien aux enquêteurs de la police nationale et de la gendarmerie, sur réquisition.

La ville de Compiègne propose une démarche fondée sur un partenariat avec l'État, dans une logique d'expérimentation préalable à la duplication de son expérience sur l'ensemble du territoire national et cela dans le cadre d'un GIE spécifique. Si l'État devait soutenir le projet de la ville de Compiègne, le déploiement pourrait débuter dès 2019.



Maire-adjoint de Compiègne délégué à la sécurité

Éric VERRIER

"Une sécurité qui s'adapte aux mutations de notre société"

"Cette année a malheureusement été marquée par une activité accrue de notre police municipale qui a été sollicitée sur de nombreux théâtres d'intervention. Les 10 et 11 novembre derniers, nos équipes ont encadré les commémorations du centenaire de l'Armistice et cette fin d'année, les 37 agents ont remarquablement géré les manifestations de lycéens. Je tiens à tous les féliciter car le maintien de l'ordre est primordial dans une démocratie en proie à des convulsions. Le CSI est un appui incontournable de notre politique de sécurité et là encore nous constatons tous les jours l'impérieuse nécessité de se doter de ces équipements modernes. Notre civilisation change, notre relation aux autres change, la gestion de la sécurité doit d'adapter à ces mutations."



"Une police de terrain"



▲ Opérations de proximité de la police municipale dans les cantines, aux parc de Songeons et dans les rues de Compiègne



À COMPIÈGNE

TRÈS PROCHAINEMENT

Les Jardins de L'IMPÉRATRICE

Votre nouvelle adresse au calme d'un jardin intérieur

- Des appartements variés du studio au 5 pièces prolongés d'espaces extérieurs en loggias, balcons ou terrasses
- Architecture soignée et prestations de qualité
- Achetez moins cher en TVA réduite ⁽¹⁾

03 58 710 710
Appel non surtaxé

Une réalisation



akera.fr

(1) TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% au 1^{er} janvier 2018, sous conditions de ressources et pour une acquisition en résidence principale sur la résidence «Les Jardins de l'Impératrice». Voir conditions détaillées sur notre espace de vente. AKERA DEVELOPPEMENT Société anonyme au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Surmes 92150 - 40 Boulevard Henri Sellier, RCS de Paris 482 259 256, SIRET : 48225925600030. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste ; en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à AKERA, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Illustrations : ANAWA

Les chiffres

81 791 habitants

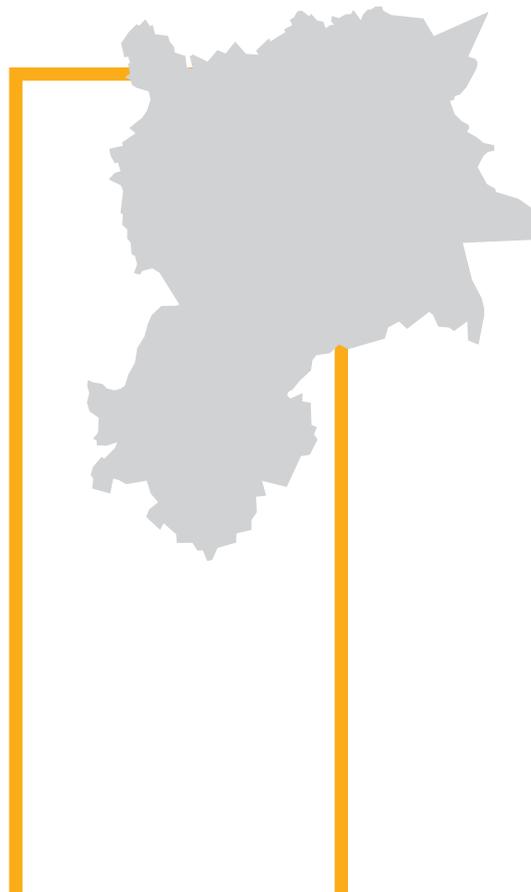
22
communes à
l'ARC

265 km²
superficie du
territoire



Agglomération et Ville de Compiègne | Bulletin annuel 2019 |

COMMUNES DE L'ARC





Maire

Éric BERTRAND

03 44 83 43 07

mairie.armancourt@wanadoo.fr

www.armancourt.fr



◀ 15 ruches ont été implantées sur la commune d'Armancourt

Les élèves de l'UTC repeignent la grille de la Mairie dans le cadre de l'opération "Tous Unis pour la Cité"

UN ESPRIT VILLAGE OÙ CHACUN TROUVE SA PLACE

À la suite des rendez-vous avec les habitants de chaque rue du village, **nous avons tracé une cartographie précise des points à améliorer pour optimiser le cadre de vie des Armancourtois**. Les élus ont mis en place un plan d'action qui débouche sur des travaux structurants qui se prolongeront jusqu'en 2020.

La sécurité routière est un axe majeur des investissements. Nous avons missionné un cabinet conseil pour nous aider. La proximité avec les administrés nous a donné la possibilité de régler plus de 60 % des actions. En 2018, nous avons poursuivi cette démarche continue d'amélioration de la vie communale.

Spectacles, matchs de foot sur écran géant, soirées organisées par les associations, devoir de mémoire, reconnaissances en vers les militaires et les bénévoles de notre village, démarches environnementales, réunions publiques, moments d'échanges avec nos seniors, visites du Sous-Préfet de Compiègne ont rythmé l'année 2018.

Nous avons obtenu cette année le 1^{er} prix des villages fleuris qui est décerné par le département de l'Oise. Au-delà de l'aspect de nos espaces verts, c'est notre engagement en faveur de l'environnement qui a été mis en avant. Depuis 2 ans, **nous avons banni les produits chimiques de nos espaces verts. Nous avons implanté 15 ruches et distribué des graines mellifères aux habitants**. Nous avons associé notre école dans cette démarche. Les élèves ont réalisé les étiquettes des pots de miel que chaque foyer de la commune a reçu : c'est le "made in Armancourt".

Remercions les étudiants de l'UTC qui ont peint la grille de la mairie dans le cadre de l'opération "Tous Unis pour la Cité".

Comme disait Montaigne, "Il vaut mieux une tête bien faite que bien pleine". Cette citation s'applique à notre village. Nous avons un esprit village qui crée des échanges, un dynamisme et une politique municipale en lien direct avec les attentes de notre population où chacun trouve sa place.

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mercredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande **AlloTIC**, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Alain DRICOURT

03 44 39 77 22

contact@mairie-bethisy-saint-martin.com

www.mairie-bethisy-saint-martin.com

Facebook : Béthisy Saint Martin Officiel



◀ Le jeu d'arc de la commune, l'un des plus vieux de l'Oise

DEVOIRS DE MÉMOIRE 1918 – 2018

Un centenaire s'achève. Dans la continuité des années passées, nous avons partagé, avec nos scolaires et anciens combattants, ce devoir de Mémoire afin de montrer la réalité de la guerre et d'éveiller auprès de nos enfants la conscience de cette tragédie que beaucoup de parents ont oubliée.

Plusieurs manifestations ont été organisées :

- La visite du chemin 14-18 de Tracy-le-Mont en juin.
- Une pièce de théâtre : "**La Paix retrouvée**", lors du festival des 35 clochers.
- **Une exposition de photos 3D en mairie** en octobre sur les conditions de vie des poilus au front.
- **Un concours de dessins pour les enfants du primaire** par l'intermédiaire de la directrice et des professeurs des écoles, avec remise de récompense à tous les enfants présents lors de la cérémonie du 11 novembre.
- L'interprétation de la Marseillaise, au monument aux Morts, par les scolaires pour les cérémonies du centenaire.

Nous avons effectué une rénovation du Monument aux morts avec l'embellissement et l'accentuation de la gravure des noms des victimes qui ont laissé de nombreuses familles dans la douleur et le désarroi.



▲ La cérémonie du 11 novembre au Monument aux morts avec les enfants de la commune

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 8h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 1^{er} avril au 25 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
dechets.ri@agglo-compiegne.fr

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Verberie et vers les établissements scolaires de Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Serge CZERNIEJEWICZ

03 44 39 70 32

mairie@bethisy-saint-pierre.fr
bethisy-saint-pierre.e-
monsite.com

◀ Le "Village Estival 2018"

La fusion des deux écoles élémentaires a nécessité des travaux d'aménagement

ÉCOLES ET SALLE DES FÊTES, DES TRAVAUX STRUCTURANTS

Festivités de l'été

Le 19 juillet, **la commune a accueilli, dans le parc du château, le "Village Estival 2018" du département** pour proposer de nombreuses activités (sportives, culturelles, ludiques, des ateliers, des expositions thématiques). L'objectif visait aussi à promouvoir les associations contribuant à cet événement exceptionnel très convivial, familial, intergénérationnel, empreint de bonne humeur et de fraternité. Près de **1 000 participants** ont été enregistrés, plus les nombreux visiteurs. **15 associations** y ont participé.

Fusion des écoles

La commune a perdu une classe sur trois dans deux de ses écoles élémentaires mais grâce à la fusion de ces établissements, elle a pu maintenir une école. Le réaménagement de l'école de Beaumont a été nécessaire afin d'accueillir les élèves de celle du Bas-Cône. Ainsi une classe a été réaffectée et remise en état, un préfabriqué a été réhabilité grâce à de

nombreux travaux, un nouveau bloc toilettes a été installé. Un bureau de direction et des locaux destinés au RAZED ont également été créés et rénovés.

Travaux d'embellissement

En août, **la salle des fêtes a bénéficié d'un lifting**. Au programme : réfection complète de la toiture, création de puits de lumière, plaquage des murs et peinture, création d'un faux plafond et pose d'un éclairage à "leds" économe en énergie, reprise des toilettes et mise aux normes PMR.



▲ Une nouvelle salle des fêtes flambant neuve

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 4h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 1^{er} avril au 25 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
dechets.ri@agglom-compiegne.fr

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Verberie et vers les établissements scolaires de Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Claude DUPRONT

03 44 83 21 50

mairie.bienville@wanadoo.fr

www.agglo-compiegne.fr/

Bienville.aspx



◀ La charte zéro phyto en application dans la commune

En projet, la réalisation de la liaison douce à l'emplacement de la voie ferrée

SYNOPSIS 2018

Au cours de cette année, la commune a terminé la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) qui s'est traduite par la mise en place d'un élévateur pour permettre l'accès à l'étage de la mairie.

La charte zéro phyto nous contraint à regarder l'entretien des espaces verts de façon différente. En conséquence, certains secteurs de la commune ne sont plus aussi régulièrement entretenus que par le passé. Mais **il est de bon aloi que les riverains s'emploient à maintenir leur trottoir en herbe le plus soigné possible.**

La commune, grâce à la pugnacité de quelques-uns, a, une nouvelle fois, été primée dans la catégorie "effort de fleurissement" par le jury du Conseil départemental.

Des panneaux directionnels ont été mis en place afin de faciliter l'accès à certains édifices publics pour les personnes extérieures à notre commune.

Le chemin communal de Bienville, séparant le BMX du terrain de sport de Clairoux, a été rendu carrossable, permettant une liaison piétonnière entre les deux communes.

Les travaux du lotissement rue du Tilloloy commenceront dès la fin de la phase juridico-administrative dont l'aboutissement ne saurait tarder.

La réalisation de la liaison douce, tant attendue des Bienvillois, a pris du retard. Mais la SNCF a enfin pris la décision de déclasser le tronçon de voie ferrée sur le territoire de Clairoux qui permettra le début des travaux d'aménagement de cette liaison. Ce dossier nous tient particulièrement à cœur.

L'année 2019 devrait voir se concrétiser **l'aménagement d'un rond-point sur la D142, sécurisant ainsi la traversée de la commune** pour le bien-être des habitants et des usagers.

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 25 mars au 9 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) et emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :

03 44 40 76 33

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :

www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la

demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Jean-Noël GUESNIER

03 44 85 33 00

communication@choisy-au-bac.fr
www.choisy-au-bac.net

◀ Les 1^{ers} habitants du Maubon sont arrivés le 1^{er} décembre. Le festival "Oh fun bak" s'est installé dans la vie de la commune.

AMÉLIORATION ET SÉCURISATION DE LA VOIRIE

La station d'épuration est en service depuis le début du mois d'octobre. C'est un bel outil pour notre environnement, un modèle de réussite technologique. Nous avons eu l'occasion de le découvrir lors de son inauguration le vendredi 16 novembre 2018.

Les travaux dans la commune se poursuivent. Il y a des panneaux de chantier un peu partout et **Choisy-au-Bac est aujourd'hui investie par les archéologues, d'une part sur le chantier du futur bassin d'aviron et d'autre part, sur la future ZAC du Maubon.** Des milliers d'objets des époques gauloises, néolithiques et mésolithiques ont été découverts. Ceci n'a pas obéré le démarrage de l'exploitation de la carrière et aucune prescription de conservation n'a été demandée. Par contre sur la ZAC du Maubon, le soupçon d'un habitat datant de plus de 4 000 ans a incité la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à étendre les fouilles. Il est sûr que notre commune, flanquée à la confluence de l'Aisne

et de l'Oise, a un historique d'une très grande richesse. Nous ne pouvons qu'encourager les archéologues à entreprendre ce travail avec grande minutie. Nous aurons ainsi une plus grande connaissance des civilisations qui se sont succédé sur notre territoire. Il est vrai, la ZAC du Maubon va une nouvelle fois être impactée par quelques mois de retard et le diagnostic archéologique aurait pu être programmé bien plus tôt. Cependant **les 30 logements locatifs publics, malgré le dépôt de bilan de l'électricien, sont désormais habités.**

En ce qui concerne le pont sur l'Aisne, rue du Maréchal Foch, il est toujours en cours d'affectation. La commune doit récupérer ce pont dans son patrimoine. Avant d'en accepter sa rétrocession par le Conseil départemental, elle exige qu'il soit impeccable. **Une réflexion pour le garder en sens unique a été engagée avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé en circulation.** Des travaux sont prévus pour limiter la vitesse et assurer une sécurité maximale pour son franchissement.

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

La ligne 3 des bus TIC dessert la commune. Pensez aussi aux lignes **TIC périurbaines** ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Laurent PORTEBOIS

03 44 83 29 11
 info@clairoix.com
 www.clairoix.fr



◀ La Mairie et son parc
 Rassemblement de voitures et
 motos anciennes à la fin de l'été

APRÈS LES COULÉES DE BOUE... LES AMÉNAGEMENTS

La commune de Clairoix travaille en étroite collaboration avec les services de l'Agglomération et du Département sur plusieurs projets, dont ceux de la gestion des eaux pluviales dans le quartier des Ouïnels.

Parce que les coulées d'eaux boueuses de juin 2016 restent un traumatisme pour les personnes qui ont été impactées (plus d'une dizaine d'habitations et une entreprise de la zone du Valadan), la municipalité cherche à mettre en œuvre des solutions pour que ces nuisances ne se reproduisent plus.

Elle a d'ailleurs mandaté un bureau d'études (Liose) qui a émis plusieurs prescriptions dès octobre 2016.

Parmi les aménagements préconisés, certains sont déjà réalisés, tels la rehausse des entrées de propriétés (pour notamment réduire l'impact des "effets de vagues" dus au passage des véhicules) ou encore **le contrôle et l'entretien réguliers des fossés, des bassins d'orages et du réseau canalisé.**

D'autres aménagements sont en cours, comme **la réalisation**

d'une "mare-tampon", ou sont en pourparlers, par exemple avec le Département pour le projet d'un dos d'âne qui redirigerait les eaux pluviales, ou encore avec les exploitants agricoles, acteurs incontournables de la gestion du paysage.

Plus généralement, le risque zéro en matière de perturbation météorologique n'existe malheureusement pas, mais la municipalité reste vigilante pour que chaque Clairoisienne ou Clairoisien vive en sécurité.



▲ Travaux de rehausse des entrées des habitations

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 25 mars au 9 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) et emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

La ligne 2 des bus TIC dessert la commune. Pensez aussi aux lignes **TIC périurbaines** ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**
 Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

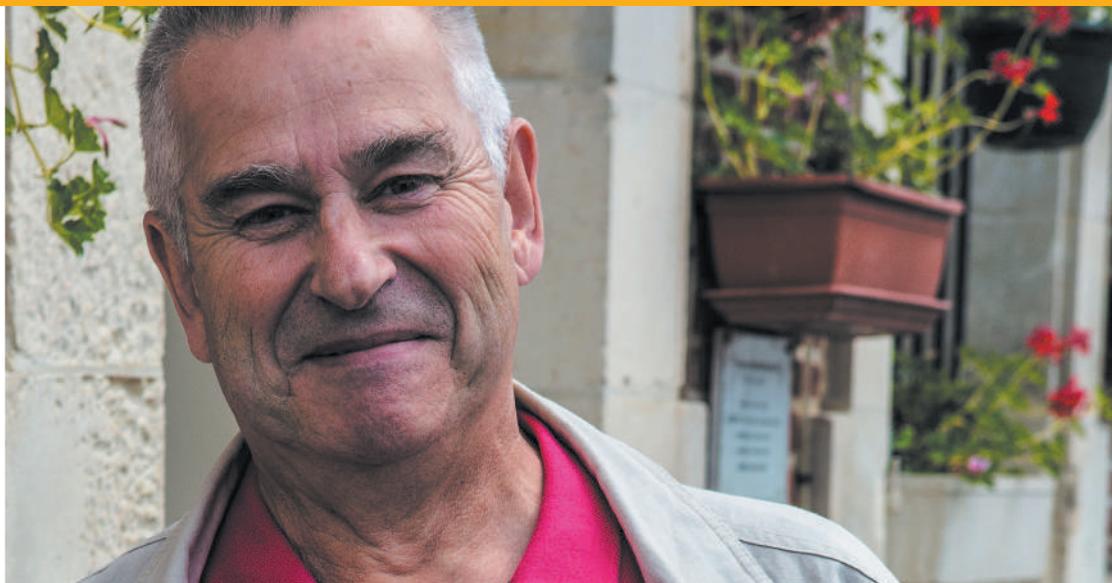
Philippe BOUCHER

03 44 76 01 40

janvilleoise.mairie@wanadoo.fr

www.agglo-compiegne.fr/

Janville.aspx



◀ Un joli village vallonné au bord du canal
Le Maraiquet, un quartier qui prend vie

ANIMATION ASSURÉE PAR LE DYNAMISME DES ASSOCIATIONS

Bordée au sud par le mont Ganelon et au nord par l'Oise canalisée, Janville, petite commune de 750 habitants, d'**une superficie de 94 hectares, plus petite commune de l'Oise**, est un endroit où il y fait bon vivre. Malheureusement, les commerces ont disparu, reste un restaurant, pas d'industrie. Pourtant de l'animation il y en a, les associations ("Janville s'anime") ; les chasseurs, la société de tir à l'arc, etc. Chacune dans son domaine s'accorde à compléter les traditionnelles manifestations organisées par la commune, y apportant leur touche personnelle et participant ainsi à la vie du village.

N'oublions pas les enseignantes qui lors d'une journée porte ouverte font découvrir le groupe scolaire, son côté opérationnel et le bon entretien par la municipalité, aux parents d'élèves ainsi qu'à toute personne le désirant. Tous peuvent aussi apprécier la qualité de l'enseignement. Très dévouées, elles organisent aussi une kermesse en fin d'année scolaire et destinent les sommes récoltées au bien-être des enfants.

Depuis plusieurs années, le personnel communal n'emploie plus de produits phytosanitaires. Aucun moyen de substitution n'ayant montré de réelles preuves d'efficacité, **il a donc été opté pour la méthode la plus écologique qui soit, la binette !**

Côté travaux :

- L'éclairage public a été modernisé dans son intégralité, plus efficace, plus écologique et aussi plus économique.
- **Réfection de la rue Jean Matte** à cause de son affaissement côté SNCF. Sécurisation par rapport à la voie ferrée par un grillage renforcé.
- **La réfection de l'enrobé de la voirie des Bois** et la remise en état de l'écoulement des eaux provenant du mont Ganelon qui seront dirigées dans le fossé pour éviter ainsi les déferlements de coulées de boue et de pierres dans cette rue lors des orages.

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 25 mars au 9 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) et emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :

03 44 40 76 33

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :

www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Michel JEANNEROT**03 44 83 40 05**

mairie.jaux@wanadoo.fr

www.mairie-jaux.fr



- ◀ Restauration des objets d'art de l'exceptionnelle église de Jaux
- Inauguration de la piste cyclable Jaux/Le Meux
- Restauration du soldat du Monument aux morts

ENFIN UNE VRAIE CANTINE !

Le projet de cantine sera la réalisation phare de l'année 2019, tellement attendue pour le confort des enfants et l'amélioration de l'organisation du service. La restauration scolaire est assurée "provisoirement" depuis 15 ans dans la salle annexe du bâtiment de la salle des fêtes. L'ADMR louait depuis des décennies des locaux communaux situés idéalement en face du groupe scolaire. Nous avons forcé le destin en faisant connaître notre intention de reprendre à terme ces locaux pour les convertir en cantine. Les circonstances ont été totalement favorables pour les 2 parties. Des locaux commerciaux, devenus vacants situés au 646 rue de la République, ont permis à l'ADMR et son siège départemental de rester dans notre commune et d'y être installée plus fonctionnellement. L'architecte choisi est au travail pour reconverter ces locaux libérés en cantine avec comme objectif une mise en service à la rentrée 2019.

En un radieux samedi de juin, en présence de Philippe Marini, **l'inauguration de la piste cyclable Jaux/Le Meux fut symboliquement faite sur la passerelle, maillon essentiel du réseau de mobilité douce rive droite - rive gauche.**

Moment fort, la convention de souscription par la fondation du patrimoine pour la restauration des objets d'art classés de notre église Saint-Pierre :

www.fondation-patrimoine.org/59383

Le centenaire 14-18 a réuni toute la commune avec une participation remarquable des scolaires. Notre soldat, initialement en fonte de fer bronzée, devenu très oxydé, a été peint après grenailage, aux couleurs d'époque. Le sculpteur est Charles Henri Pourquet et son soldat est intitulé "Résistance".

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mercredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Les lignes 2, 4 et 6 des bus TIC desservent la zone commerciale. Pensez aussi aux lignes TIC périurbaines ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**
Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Jean-Claude CHIREUX

03 44 37 39 00

jonquieres60@orange.fr

www.mairie-de-jonquieres-60.fr



◀ Jonquières conserve sa 3^{ème} fleur

Inauguration de la rue des écoliers en présence de Nadège Lefebvre, présidente du Conseil départemental

UNE ANNÉE RICHE EN TRAVAUX

2018 a débuté avec les travaux de la rue des Écoliers.

Nous avons réhabilité toute la voirie allant de la rue du Mont Clergé à la rue des Jonquilles. En vous promenant par cette rue, vous trouverez un aménagement respectant l'écologie avec, pour exemple, des places de stationnement engazonnées permettant l'infiltration des eaux de pluie.

Nous poursuivons l'enfouissement du réseau (éclairage public, fibre, téléphone...) dans cette même rue, allant cette fois-ci de la rue du Mont Clergé à la rue de la Montelle.

De plus, nous avons effectué la réfection de la toiture de la mairie pour sauvegarder le patrimoine de notre village.

Un aménagement a été mis en place pour les personnes à mobilité réduite, facilitant l'accès à l'église et au cimetière.

La rénovation de la toiture de l'église a enfin démarré (certains travaux étant arrêtés depuis 2003) et se poursuivra sur 2019. L'ensemble de ces travaux a pu être réalisé avec l'accord de l'Architecte des bâtiments de France (église classée) et des aides financières de l'État (DETR), du département et

du fonds de soutien de l'ARC aux communes de moins de 2 000 habitants.

Notre commune sera de nouveau en travaux en 2019 avec l'enfouissement du réseau de la place des Tilleuls et de la rue de Varanval.

Ainsi, malgré tous ces travaux, l'écologie et la biodiversité ont toujours leur place puisque nous gardons notre troisième fleur et envisageons l'installation de ruches. **Il fait bon vivre à Jonquières.**



◀ La boulangerie se déplace tous les jours

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 25 mars au 9 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Pascal SERET

03 44 42 41 17

mairie.lachelle@wanadoo.fr

www.lachelle.fr



◀ 15 nouveaux logements à loyer modéré

L'inauguration de la nouvelle cantine en présence de Nadège Lefebvre, présidente du Conseil départemental

2018, UN EXCELLENT MILLÉSIME

Lachelle grandit et s'agrandit, une nouvelle étape de sa croissance. C'était annoncé et nous l'avons réalisé. L'équipe municipale a investi et concrétisé les projets attendus avec l'aide importante apportée par l'État, le Conseil départemental et l'ARC. **La cantine est désormais opérationnelle et satisfait les 45 repas quotidiens** qui y sont servis, dans un confort nettement amélioré et respectant les dernières normes sanitaires en vigueur. **L'accueil périscolaire est fonctionnel** dans un nouveau local pouvant accueillir matin, midi et soir 25 enfants. **La fréquentation de la piscine est en forte augmentation avec la création de nouveaux créneaux aquagym et aquabike. Environ 500 personnes** pratiquent ces activités aquatiques chaque semaine.

Le chantier de **la future Maison d'Assistantes Maternelles** est en cours depuis septembre dernier et sera en mesure **d'accueillir 12 enfants de 0 à 3 ans** à compter de la rentrée 2019-2020. La commune a souhaité investir dans ce mode de garde afin de pallier le déficit d'assistantes maternelles et

féderer les plus petits à notre école.

15 logements gérés par les HLM du Beauvaisis ont été réalisés et accueillent une nouvelle population d'adultes et d'enfants venant grossir les bancs de notre école communale. **Le chantier de raccordement de notre réseau d'assainissement au réseau de l'ARC est en cours** et permettra d'éliminer notre station de lagunage ne répondant plus aux normes environnementales en vigueur. Ces travaux sont intégralement financés par l'ARC.

Le rythme des constructions s'est maintenu en 2018 avec l'arrivée massive d'une nouvelle population. Le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal nous permet de voir les prochaines étapes de notre croissance urbaine avec sérénité. Voilà pourquoi tous ces investissements étaient plus que nécessaires pour que Lachelle puisse continuer d'offrir une prestation de qualité et garantir ainsi la pérennité de ses installations. **Tout cela pour le bien-être et le bien vivre de l'ensemble de la population.**

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 25 mars au 9 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :

03 44 40 76 33

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Margny-lès-Compiègne et vers les établissements scolaires de Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Jean DESESSART

03 44 41 20 43

contact@lacroixsaintouen.fr
www.ville-lacroixsaintouen.fr

◀ L'ancien manège est devenu une salle intercommunale
Les Jardins, un nouveau quartier avec l'aménagement d'une nouvelle allée piétonnière fleurie

VITALITÉ DU CŒUR DE VILLE

L'équipe municipale poursuit ses engagements, avec une volonté claire : bâtir une commune résidentielle, dynamique dans la maîtrise des finances publiques. **4 axes guident notre action : baisse des dépenses de fonctionnement, du niveau d'endettement, de la masse salariale et stabilité des taux d'imposition.** Notre ambition est de préparer La Croix Saint Ouen aux enjeux et défis de demain afin de vivre ensemble, dans une ville toujours plus sûre, solidaire et accueillante.

Côté habitat, les Jardins, un nouveau quartier moderne aménagé par l'ARC, s'achève. D'autres projets ont également pris forme. **En 4 ans, nous avons doublé le parc de logements aidés**, pour atteindre aujourd'hui un taux de plus de 18,5 %. Au fil des chantiers, nous avons construit des petites opérations de qualité et veillé à préserver l'équilibre des programmes.

Nos efforts vont maintenant se tourner vers la valorisation et l'amélioration de nos espaces urbains, avec une attention particulière portée sur le centre historique. **2018 aura été marquée par la rénovation de l'ancien manège équestre en salle**

intercommunale, un projet essentiel qui participera à la valorisation du patrimoine et au rayonnement de notre commune. La vitalité de notre cœur de ville est une priorité. **Un futur pôle de santé est en réflexion**, en partenariat avec les professionnels concernés. 2018 c'est aussi l'embellissement de la rue Nationale, avec une gestion optimisée des espaces. Une action récompensée, la commune a été classée 1^{ère} de sa catégorie au concours "Villes et Villages fleuris". Un plan de modernisation de l'éclairage public est également lancé pour diminuer fortement les consommations électriques. Dans le cadre du centenaire, nous avons tenu également à rénover le Monument aux morts.

Côté emploi, un nouveau projet permettra d'accueillir dans les prochaines années, près de 300 emplois supplémentaires au Parc tertiaire et scientifique. Enfin, la sécurité est également notre priorité. **Le dispositif de vidéoprotection sera complété par 18 nouvelles caméras portant ainsi le nombre total à près de 30.**

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 25 mars au 9 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mercredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

La ligne 5 des bus TIC dessert le Parc tertiaire et scientifique et **la ligne ARC Express** le Parc des Longues Rayes et Matra-Lecuru. Pensez aussi aux lignes **TIC périurbaines** ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Évelyne LE CHAPELLIER

03 44 41 51 11

mairie@lemeux.fr

www.llemeux.fr



◀ La maison médicale
Le quartier du Clos
Féron

LE GASPILLAGE : NON MERCI

La question de la santé de nos enfants, la préservation de la qualité de l'eau potable, le gaspillage alimentaire nous ont amenés à rédiger un cahier des charges contraignant en termes de développement durable lors de l'appel d'offres de prestations de repas pour nos restaurants scolaires.

4 communes de l'ARC (Armancourt, Jaux, Jonquières, Le Meux) et Longueil-Sainte-Marie, réunies en groupement de commandes, ont longuement travaillé sur ce sujet, accompagnées par l'association Bio en Hauts-de-France. **Fin juin, a été conclu un marché dans lequel le prestataire s'engage à respecter les circuits courts pour ses approvisionnements, les produits labellisés français ainsi qu'un engagement à fournir des produits " bio" de manière progressive sur 3 ans.** Parallèlement, un suivi strict de la qualité des produits fournis ainsi que l'amélioration de nos pratiques auprès des enfants devraient conduire à une nette diminution du gaspillage des denrées et une alimentation de qualité pour nos enfants.

Par ailleurs, notre démarche vise un 2^{ème} objectif consistant à

démontrer aux agriculteurs du territoire, qui envisagent une conversion de leur exploitation, que les collectivités locales s'engagent à trouver des débouchés à leurs produits notamment au travers des repas distribués aux restaurants scolaires.

Toujours dans un souci de préservation de l'environnement et de lutte contre le gaspillage énergétique, **nous poursuivons le changement de nos lanternes traditionnelles d'éclairage public, par la pose de leds** assurant une réduction non négligeable de nos factures ainsi qu'une économie sur la maintenance de nos installations.

L'extinction de l'éclairage public la nuit entre 23h30 et 5h30 se poursuit cependant. Aucun constat négatif n'est apparu depuis 2012. Nous poursuivons, ainsi, notre politique annoncée en début de mandature d'amélioration de la qualité de vie de nos administrés par une gestion rigoureuse de nos dépenses, sans augmentation des impôts des ménages.

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au :
03 44 40 76 33

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :
www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Bernard HELLAL

03 44 90 73 00

communication@mairie-margnylescompiegne.fr
www.mairie-margnylescompiegne.fr



◀ Le meeting aérien a rendu hommage aux héros de 14-18
La danse de salon à l'honneur lors du prix international de danse

UN EXEMPLE DE DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Deuxième commune de l'agglomération, située sur la rive droite de l'Oise, Margny-lès-Compiègne a su se développer économiquement et attirer des entreprises créatrices d'emploi. La ZAC des Deux rives, après l'installation de Brézillon, voit maintenant l'ouverture d'un hôtel****, fleuron du tourisme d'affaires et de loisirs pour l'Agglomération !

La ZAC des Hauts de Margny, qui, il y a encore 10 ans, était vierge, car désertée par le 6^{ème} régiment d'hélicoptères de combat de l'Armée, **a été réaménagée en zone économique avec près de 20 entreprises installées**. D'autres sont actuellement en cours d'implantation. Le pôle événementiel "**Le Tigre**" qui a accueilli, depuis son ouverture en 2014, **plus de 450 000 visiteurs**, apporte des retombées économiques importantes pour le territoire, notamment dans l'hôtellerie et la restauration. Cette zone a d'ailleurs été qualifiée par le Ministère de la défense comme l'un des trois sites militaires de reconversion la mieux réussie sur le plan national !

Margny la ville, située en cœur de ville, accueille également de nombreux commerces, services et restaurants à proximité de la gare.

L'emploi est un facteur clé d'attractivité de la commune et l'équipe municipale travaille au quotidien pour un développement équilibré et harmonieux du territoire alliant logements, services, commerces et activités économiques pérennes.



◀ L'Imaginarium un événement attendu au Tigre

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 25 mars au 9 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **vendredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

La ligne 2, 4 et 5 des bus TIC desservent la commune. Pensez aussi aux lignes **TIC périurbaines** ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Une navette permet également de desservir la ZA des Hauts de Margny. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire
Claude PICART

03 44 39 73 11
commune.nery@wanadoo.fr
www.mairie-nery.com



◀ Une année consacrée aux commémorations du 11 novembre

CONVIVIALITÉ, RECUEILLEMENT ET SOUVENIR

Le 9 juin, nous recevons le **"Compiègne Sports Cyclistes"** qui organisait plusieurs courses dans le village.

Les enfants de l'école primaire ont pris un grand plaisir à s'affronter dans deux courses qui leurs étaient réservées.

Le 23 juin, la **kermesse des écoles** a réuni un grand nombre de parents d'élèves.

Les enfants ont pu "s'éclater" avec les animations diverses et les structures gonflables proposées par l'association "Nérygolotte".

La restauration et une tombola assurées par l'association ont permis de profiter pleinement de cette belle journée ensoleillée.

Le 1^{er} septembre, un détachement de 24 militaires britanniques de la L'Néry Battery a fait le déplacement d'Angleterre pour venir commémorer le 104^{ème} anniversaire de la bataille de Néry et le centenaire de l'Armistice.

Prise d'armes, dépôts de gerbes, discours à la stèle

commémorative et au cimetière ont mis à l'honneur la mémoire des combattants tombés sur notre sol.

Des animations, un déjeuner, un concours de boules et un barbecue organisés par l'association Pathine, ainsi qu'un feu d'artifice ont ponctué cette journée du souvenir.

Organisé par l'Office de tourisme de Crépy-en-Valois, le **Festival des 35 clochers en vallée d'Automne**, des 6 et 7 octobre, a permis d'ouvrir notre église au public.

Une pièce de théâtre, proposée le 6 octobre dans notre église par la Compagnie de la fortune, intitulée "1918, la paix retrouvée" a rassemblé un grand nombre de spectateurs.

Ces moments festifs et ces événements choisis parmi d'autres témoignent d'un engagement fort de la municipalité, des associations communales et aussi d'autres partenaires pour faire vivre notre village.

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 6h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 1^{er} avril au 25 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
dechets.ri@agglom-compiegne.fr

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Verberie et vers les établissements scolaires de Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Jean-Pierre DESMOULINS

03 44 40 97 06
mairie@saintines.fr
www.saintines.fr



◀ La course cycliste du mois de juin
L'année du centenaire

BAISSE DE 30 % DU PRIX DE L'EAU

L'année scolaire 2018/2019 aura été une année charnière de par les nombreuses actions menées en direction des écoles (**installation de tableaux numériques interactifs dans les 3 classes élémentaires**, extension de la cour de récréation et création d'un préau à la maternelle, remplacement des toitures de l'école primaire).

Autre changement, en 2018, **la baisse du prix de vente de l'eau et du prix de l'abonnement de 30 % chacun**, soit pour une facture type de 120 m³ une économie annuelle de 86,98 € HT. À noter, que nous allons restituer à l'ARC en 2019 un réseau totalement renouvelé sans aucune dette, aux normes et avec la défense incendie assurée en totalité.

D'autre part, **nous achevons l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et le renouvellement des éclairages publics** rue Édouard Collas et Chemin du Stade. C'est toute la commune qui sera dotée de ces installations ainsi que du passage des gaines devant recevoir la fibre optique.

Enfin, une étude de plan de circulation dans la rue Édouard Collas est à l'œuvre, ce qui permettra de sécuriser le cheminement des piétons par l'élargissement des trottoirs, la mise en place d'écluses et d'une zone 30 km/h, avec maintien du double sens de circulation.

Nous remercions l'ARC pour l'attribution de son fonds de concours de 30 000 € qui a permis à la commune le financement de ses projets de l'année passée.



▲ Travaux importants dans les écoles, en 2018

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 1^{er} avril au 25 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
dechets.ri@agгло-compiegne.fr

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Verberie et vers les établissements scolaires de Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Jean-Pierre LEBŒUF**03 44 42 84 18**

mairiesaintjean60@wanadoo.fr
 www.agglo-compiegne.fr/Saint-Jean-aux-Bois.aspx



◀ Le cerf de La Brévière a retrouvé sa place
 Un parc aménagé qui accueille les familles

LE CERF DE LA BRÉVIÈRE

La Brévière est le plus important des trois hameaux de Saint-Jean-aux-Bois, commune forestière au cœur de la forêt de Compiègne, massif de 14 357 ha.

C'est La Brévière que choisit madame de Royer, veuve de Paul-Henri Ernest de Royer Dupré, pour construire le château que nous connaissons. Plusieurs propriétaires se succèdent dont Olaf Aschberg, un banquier suédois, qui en fit don en 1951 à la "Landsorganisation Sverige". Vers 1953, cette organisation syndicale suédoise, qui n'utilisait le château que deux mois dans l'année, trouve plus judicieux d'en faire don à une confédération syndicale française amie, Force Ouvrière.

Le fameux cerf trône à La Brévière depuis les années 1920. Il est l'œuvre de Pierre Louis Rouillard (1820/1881). En 2012, il quitte définitivement La Brévière, vendu aux enchères le 1^{er} avril à Versailles.

Il faisait partie de notre environnement patrimonial, animal emblématique de la forêt de Compiègne. Grâce à Robert

Labille, nous avons retrouvé son histoire et la fonderie. Le conseil municipal décida de faire revenir ce patrimoine, mais il fallait le financement. **L'Association des Amis de l'Abbatiale nous a accompagnés par le biais d'une souscription auprès des Solitaires, des particuliers, d'entreprises, du Conseil départemental et bien entendu de l'Agglomération de la Région de Compiègne.**

Une fois les fonds réunis, la fonderie GHM a effectué différentes démarches afin de réaliser une copie de l'exemplaire du musée château de la chasse de Gien.

Je tiens à remercier, le conseil municipal, les donateurs, la famille Mongodin-Boillet, la famille Dhilly pour le socle et la pose, l'association des Amis de l'Abbatiale, la fonderie GHM qui nous a accompagnés et qui a permis le jeudi 12 juillet 2018 de retrouver l'œuvre de Pierre Louis Rouillard sur la plaine de La Brévière.

La collecte des déchets

Ramassage à partir de 8h, sortir les sacs le matin avant 8h

- Ordures ménagères (sacs blancs), emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **lundi**
- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **mardi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC périurbaines ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Certains services nécessitent une réservation préalable. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Claude LEBON

03 44 38 70 70

secretariat.mairie@saint-sauveur60.fr

www.saint-sauveur60.fr



◀ Travaux rue Pasteur

Les nouvelles habitations du centre-bourg

DES PROJETS ET UNE ZONE D'ACTIVITÉ À DÉVELOPPER

Les travaux de la rue Pasteur ont été réalisés dans la proportion de 4 tranches sur 5. Ils seront terminés en 2019. Cela représente un effort important pour les finances communales mais avec un résultat positif sur le plan esthétique et technique.

Saint-Sauveur a également effectué d'importants travaux relatifs à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) pour les personnes handicapées : écoles maternelle et élémentaire, cantine. Restent à finaliser principalement la salle des fêtes, la bibliothèque et l'église. Concernant les 3 récents lotissements, il est à noter qu'il reste 4 lots à bâtir dans le centre-bourg.

La zone d'activités des Près Moireaux a des difficultés à exister. Dix lots d'un total de 5,7 hectares demeurent inoccupés et les perspectives sont peu favorables dans le contexte actuel. Mais celui-ci pourrait évoluer positivement si la déviation de la RN31 jusqu'à Crépy-en-Valois, en désenclavant la Vallée de la Basse

Automne, pouvait se réaliser. Cela, en favorisant une meilleure circulation, renforcerait la sécurité des habitants et le développement économique de Saint-Sauveur et des communes limitrophes.



◀ Une commune en deuil avec le décès de son maire, Jean-Claude Granier, le 27 septembre 2018

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **lundi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet :

www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande AlloTIC, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



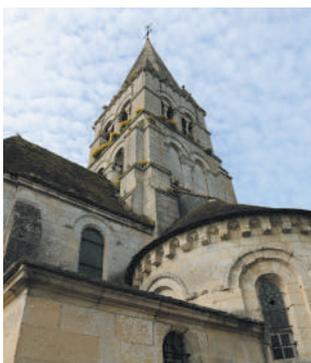
Maire

Micheline FUSÉE

03 44 40 91 03

stvaastdelongmont@wanadoo.fr

www.saintvaastdelongmont.com



Travaux en cours à l'église de Saint Vaast de Longmont

Visite des élus de l'ARC en avril dernier

TRAVAUX ET CONVIVIALITÉ

Le village de Saint Vaast de Longmont a poursuivi les travaux. Le parking pour l'école et la mairie est terminé et a été inauguré le 19 juillet 2018, en présence de Madame la Présidente du Conseil départemental, de Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Sénateur et Monsieur le Président du SE60. Le bordurage des trottoirs est achevé dans toutes les rues. **Les travaux d'éclairage des rues du village sont en cours de finalité. Les travaux de réparation de l'église sont en cours de finalisation.**

Les Vaalmontois se sont retrouvés à plusieurs reprises en toute convivialité, le 6 janvier 2018 pour les vœux du Maire, le 25 mai pour la fête des voisins, le 30 juin pour la kermesse de l'école, le 15 juillet pour la fête nationale et le 9 septembre pour la journée festive. Il y aura d'autres belles occasions en 2019, grâce aux Festivités valmontoises qui annoncent d'ores et déjà **la traditionnelle Fête médiévale le 16 juin 2019.**

Notre école accueille chaque année plus de 70 enfants qui ont pu bénéficier en 2018 d'un séjour de 4 jours au château de Chambord et au zoo de Beauval financé, pour moitié, par la commune.

Un autre projet qui nous tient à cœur est la réalisation d'un parcours de santé au centre de notre village et nous travaillons ardemment avec les services de l'ARC pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.



Un arrêt de car pour les collégiens et lycéens sera aménagé près de la porte de l'an 2000

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 4h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 1^{er} avril au 25 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **mercredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
dechets.ri@aggllo-compiegne.fr

Transports

La commune reste desservie par les lignes du Conseil régional (les frais d'inscription sont pris en charge par l'ARC) vers le collège de Verberie et vers les établissements scolaires de Compiègne et dispose du service **AlloTIC**.

Pour réserver vos courses à la demande, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : www.oise-mobilite.fr



Maire

Bernard DELANNOY

03 44 83 29 33

mairie@ville-venette.fr

www.venette.fr

Bernard DELANNOY a été élu Vice-président de l'ARC en remplacement de Jean-Claude GRANIER.



◀ Les commerçants du centre-ville, fleuriste

La rue Macquaire refaite à neuf

La société Bostik au Bois de Plaisance

Le parcours enduro-cross

UNE ANNÉE DE TRAVAUX

Le centre médico-social, dont les travaux ont commencé au printemps 2018, et qui va ouvrir ses portes dans la Prairie, **est en fin de construction. Il accueillera du personnel spécialisé dans la prise en charge de personnes atteintes d'autisme.** Le tapis et les trottoirs du RD 13 ont été rénovés, sur toute la traversée de Venette. Ces travaux de rénovation de la bande de roulement, qui ont été décidés assez tardivement par le Département, nous ont contraints à réaliser des travaux d'envergure sur les trottoirs, à la charge de la commune. Le budget 2018, prudent, nous a permis de réaliser ces travaux non prévus en autofinancement.

Le projet, initié depuis 3 ans, de construction d'un restaurant scolaire a vu ses premiers coups de pioche fin 2018. Ce restaurant, qui sera opérationnel pour la rentrée scolaire 2019-2020, accueillera les enfants des écoles du centre dans des conditions de sécurité renforcées, grâce à l'accès direct depuis la cour de la maternelle. **Les travaux de construction d'une résidence pour seniors indépendants et personnes à**

mobilité réduite ont également commencé fin 2018. D'ici un an environ, 25 logements adaptés seront livrés.

Venette, c'est également des projets de constructions de logements et de développement économique.

En partenariat avec l'ARC, la ville de Margny-lès-Compiègne et des entreprises spécialisées, les projets de construction de logements dans la Prairie II doivent aboutir à la signature de permis de construire au cours de l'année 2019. Ce nouveau quartier alliera habitat, commerces de proximité, services publics...

Dans le même temps, **des enseignes nationales vont s'installer dans le Bois de Plaisance, Stokomani sera le premier** à lancer ses travaux, pour une durée d'environ 1 an, et à la clé, la création de 200 emplois supplémentaires dans cette zone. D'autres entreprises de renommée nationale sont également prêtes à venir s'installer à Venette. Plus que jamais, nous sommes engagés pour développer Venette et pour améliorer les conditions de vie de ses habitants.

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h

- Déchets verts du 25 mars au 9 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) : **mardi et vendredi**
- Emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Ligne 2 Clairoux - Gare - CC Jaux - Venette. **Ligne 6** Gare - Bois de Plaisance. **La ligne 4 des bus TIC** dessert la commune jusqu'au centre-ville de Compiègne. Pensez aussi aux lignes **TIC périurbaines** ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande **AlloTIC**, appelez le **0 970 150 150**
Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Michel ARNOULD

03 44 38 71 71

mairie@ville-verberie.fr

www.ville-verberie.fr



◀ Le Festival
Lezarts'enjeux

Importants travaux
de rénovation dans
les écoles en 2018

QUAND VERBERIE RIME AVEC ÉNERGIE

Si l'on devait résumer en un mot l'année 2018 pour la commune de Verberie ce serait certainement l'énergie.

Énergie de toujours améliorer son environnement et ses bâtiments communaux. En continuant sur sa lancée depuis 2014, **des travaux d'ampleur ont été réalisés dans les écoles ainsi que dans la rue des Moulins avec la rénovation des réseaux d'eau potable et la réfection de la voirie.**

Énergie de ses commerçants et de ses entrepreneurs avec la **création de l'association des commerçants, l'ouverture de deux boutiques de prêt-à-porter dans la rue de la République** et d'un nouveau gîte qui vient compléter l'offre touristique.

Énergie de ses **35 associations sportives** ou non qui contribuent à l'animation de la ville avec l'organisation d'événements qui ponctuent la vie locale comme la brocante annuelle, le défilé Halloween, des rencontres sportives...

Une belle énergie populaire avec l'organisation du Festival Lezarts'enjeux. Un grand moment solidaire, de créativité et de partage. Plus de 1 000 personnes se sont déplacées lors de

ce grand week-end de juin pour jouer, rencontrer des artistes, découvrir des associations, écouter de la musique ou peindre. Et enfin la culture avec l'organisation, pour la deuxième année au mois de juillet, dans **le cadre du Festival des forêts**, d'un concert alliant musique classique, nature et patrimoine, devant plus de **600 spectateurs** avec en bouquet final un vidéo mapping exceptionnel projeté sur la façade du château.

Que cette énergie perdure à Verberie !



▲ Le Festival des forêts au château d'Aramont

La collecte des déchets

Enlèvement à partir de 4h, sortir les sacs ou bacs la veille à partir de 18h

- Déchets verts (sacs réutilisables) du 1^{er} avril au 25 novembre : **lundi**
- Ordures ménagères (bacs gris), emballages + journaux, magazines (bacs jaunes ou bacs gris avec couvercle jaune) : **mardi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements concernant votre redevance : **03 44 85 44 75**
dechets.ri@agglom-compiegne.fr

Transports

La ligne **ARC express** dessert la commune.

Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglom-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande **AlloTIC**, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**



Maire

Béatrice MARTIN

03 44 85 60 99

mairie.vieuxmoulin@orange.fr

www.vieux-moulin.fr



◀ La voie verte réalisée par l'ARC, et son aire de pique-nique
Le marché aux fleurs de Vieux-Moulin

AU PROGRAMME : LIEN SOCIAL & SÉCURITÉ

Le fil conducteur de notre mandat, depuis 2014, est de recréer du lien social à Vieux-Moulin. Nous avons concrétisé cet engagement en proposant, entre autres choses, des événements permettant aux Vieux-Moulois de se retrouver et, année après année, c'est un succès.

Les choix faits concernant l'entretien des bâtiments publics, **les travaux, d'abord rue Saint-Jean, en 2018, et en 2019 rue Pillet Will**, participeront à cette volonté en sécurisant les piétons et les cyclistes dans le village. Les personnes à mobilité réduite pourront y circuler en toute sécurité et en particulier rejoindre, si besoin était, le cabinet médical.

Les enfants de l'école pourront y venir en vélo ou à pied, **les trajets école/cantine seront protégés tout comme les piétons et les cyclistes.**

Ce sentiment de sécurité participe au bon fonctionnement de notre commune dans son sens propre.

Il nous faudra continuer les efforts pour réduire encore les excès de vitesse aux entrées du village. Les études ont été faites et les travaux sont imminents.

Tout cela n'a été possible qu'avec l'aide de l'ARC, par le fonds de concours pour les petites communes, du département, et de l'État par des subventions que nous avons obtenues en présentant nos projets dans toutes les instances. Que tous trouvent ici nos remerciements les plus chaleureux.

La collecte des déchets

Ramassage à partir de 8h, sortir les sacs le matin avant 8h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs), emballages + journaux, magazines (sacs jaunes) : **lundi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Renseignements auprès des messagères du tri de l'ARC au : **03 44 40 76 33**

Transports

Vos lignes TIC périurbaines ouvertes à tout public, du lundi au samedi, des allers-retours quotidiens vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : **www.agglo-compiegne.fr**

Pour réserver vos courses auprès du service de transport à la demande **AlloTIC**, appelez le **0 970 150 150**

Calculez votre itinéraire sur : **www.oise-mobilite.fr**

